

## « Les Cahiers Ardennais »

SPA, 23, Avenue Marie-Thérèse - Tél. 718.14 - C.C.P. 312023  
*Revue mensuelle pour la défense et l'illustration  
de l'Ardenne*

Fondée en 1930 — Dirigée par Georges Spailier

Abonnement annuel : 100 frs



D 42

ID 6937430

Li 4€ R

Paul B A Y

# TRÉSOR DIALECTAL ET DIALECTE UNIQUE

ESSAI

J'OSE  
S P A  
1956

OCTOBRE - NOVEMBRE — 45 frs — Numéros 10 et 11



## ŒUVRES DU MEME AUTEUR

### POESIES :

- Contes et poèmes.* Editions Paulus. Bruxelles 1908. Epuisé  
*Poèmes pernicious.* Société nouvelle. Mons 1911. Epuisé  
*Orchestration des songes.* Editions Messein. Paris 1926  
*En Surface.* Editions Paulus. Bruxelles 1927  
*Poésie concrète.* Editions de la Pensée nouvelle (Messein)  
Préface de Léon Bocquet. Paris 1950  
*Les Diaboliques* (dans « Trèfle à quatre », édition collective de l'académie des poètes). Librairie Le Verseau, 7, Chaussée de Charleroi. Bruxelles  
*Pour une maman.* Editions du Frêne. Bruxelles 1953. Ep.

### ROMANS :

- Histoires au gros sel.* Nouvelles. Edit. du Bourg, Anvers 1922. Epuisé  
*Mélanophilos.* Roman congolais. Frontispices et culs-de-lampe par Armand Rels. Edit Gauloises. Bruxelles 1924  
*De l'Anarchie au T. S. Sacrement.* Journal d'un snob. L'Eglantine, Bruxelles 1934. Epuisé  
*Tritopolis.* Roman de la sirène Involvula, déesse de Tritopolis. Editions Labor, Bruxelles 1936. Epuisé  
*Les Nymphes de Bordeaux.* Roman de l'exode 1940. Editions L'Essor, Bruxelles 1946. Epuisé  
*Mort aux anges.* La faute qui tue. Roman de mœurs. Edit. du Triolet, Paris 1949  
*Ondin et Zémire ou les Peigneurs de rochers.* Féerie mosane. Préface de H. Frenay-Cid, Editions du Frêne. Bruxelles 1954. Epuisé  
*L'Homme inflammable.* Roman pénichien. Edit. du Frêne. Bruxelles 1955. Epuisé

### ESSAIS :

- Thuin et la Thudinie.* Charleroi 1911. Epuisé  
*Trop d'imagination.* Souvenirs de prison. Brux. 1947. Ep.  
*Le Diamant dans le monde.* Sous le pseudonyme de Pierre Gemme. Office de publicité. Bruxelles 1947  
*Charles Plisnier, L'Homme et l'œuvre.* Ed. Brux. français 1952

### A PARAITRE :

- Le Nègre de Simenon,* fiction romancée  
*Le Mur de neige.* Roman toxicologique  
*La Descente aux enfers.* Mystère romancé  
*Miss Gorilla,* roman d'aventures

## Trésor dialectal et dialecte unique

Le factum que voici se compose de deux parties : la première : « *Le Trésor dialectal* » - se base sur des faits historiques et des œuvres bien connues. La seconde : « *Dialecte unique* » est purement utopique. Je m'empresse de le souligner.

Né à Thuin, bonne ville de l'ancienne principauté de Liège, pourquoi ne suis-je pas devenu écrivain dialectal ? Parce que tous mes parents en ligne paternelle étaient originaires du Nord ou du Pas - de - Calais. La langue de mon berceau fut le français. J'ai appris le wallon au contact des écoliers thudiniens. Plus tard, j'ai séjourné à Liège durant cinq ans dans le milieu des cheminots et des ouvriers. C'était à l'époque où l'on chantait dans les cabarets : « Li ci qu'n'est nin contint di s'borguimaisse, qu'i vaille s'fé aredgi, qu'i vaille s'fé aredgi ! ». Je sais donc lire et comprendre, sauf les textes hermétiques ou reconstitués de l'ancien, tous les dialectes d'oïl.

Cette situation d'écrivain français connaissant le wallon me réserve certains avantages. Je puis juger de l'extérieur, impartialement, de façon désintéressée, la littérature dialectale. Je puis considérer celle-ci comme un sujet d'étude, embrasser d'un seul coup d'œil toute l'aire dialectale et ne prendre parti pour aucun de nos dialectes. Même si mes avis sont faux ou erronés, accordez-moi au moins le mérite de la sincérité. Disons même : d'une candeur d'enfant terrible. Profane absolu en matière dialectologique, je puis être accusé d'ignorance crasse, mais non de parti-pris.



Supposons donc que l'on fasse le procès de la littérature dialectale et que je sois appelé à témoigner.

Depuis que je me documente concernant les dialectes et la littérature qui en découle, je me convaincs de plus en plus que l'existence et l'efflorescence d'une telle littérature en Belgique constitue *un véritable miracle*. Ensuite, j'en suis venu à constater qu'il faut chez nous plus de courage et d'abnégation pour être écrivain dialectal que pour être écrivain français. Je m'explique.

J'ai prononcé le mot de miracle. A ceux qui sont dans l'action ou, si l'on préfère, qui sont juges et parties dans le procès dont nous vidons le sac, il peut sembler que le mot miracle soit hyperbolique, un peu « marseillais ». Mais non, allez en France, en France d'oïl, bien entendu, et demandez autour de vous à des amis, à des confrères, s'il existe encore en France, à leur connaissance, des écrivains dialectaux. Non seulement, les hommes de lettres vous répondront évasivement, mais vous remarquerez bientôt que vos questions semblent gêner, voire contrarier vos interlocuteurs. Ils s'empresseront de détourner la conversation. Parmi tous ceux de mes confrères français que j'ai interrogés au cours de nos rencontres, seul, Philippe Kah, avocat de premier plan à Lille, président de la société des Rosati de France, a bien voulu me répondre qu'il devait encore exister un caveau lillois où se produisent des chansonniers du cru. C'est là tout ce que j'ai pu apprendre concernant la survivance d'une littérature dialectale en France d'oïl. Je mets à part, naturellement, la littérature provençale. J'ai pu faire la connaissance à Aix-en-Provence, de Frédéric Mistral neveu, comme on dit là-bas; j'ai entendu d'éminents confrères provençaux prononcer dans leur langue harmonieuse des harangues et de savantes allocutions. Je sais donc parfaitement en quoi le domaine d'oïl diffère du domaine languedocien.

La plupart d'entre vous se souviennent certainement du poète-mineur Jules Mousseron, originaire d'Anzin. On cite encore parfois le poème consacré par lui à « L'pétite soris du fond », le rongeur qui vient partager le « briquet » du houilleur pendant la pause. Eh bien, je crains fort que feu Mousseron n'ait pas eu de successeur. En tout cas, je tiens à le répéter, chaque fois que j'ai interrogé un confrère français concernant les dialectes d'oïl et la littérature dialecta-

le en France, j'ai constaté que mon interlocuteur ouvrait de grands yeux; il avait l'air de me considérer comme un Lunaire ou un Martien. J'oserais même dire comme un fâcheux.

Pourquoi ? Pourquoi ? me suis-je demandé. La réponse est bien simple. Ce que je vais vous dire n'est pas un reproche, mais une série de constatations. Regardez les manchettes des quotidiens belges et même le contenu de nos journaux. De quoi, j'ose le dire, ces gazettes seraient-elles remplies si nous n'avions pas la France pour voisine ? Si vous voulez bien vous le rappeler, avant la guerre, tout Wallon de la classe moyenne et moyennement cultivé achetait et lisait chaque jour, en plus du journal régional, un quotidien de Paris. La France, l'un des « cinq grands », a toujours quelque chose sur les bras. En tout temps, le soldat français verse son sang pour son pays dans l'une ou l'autre partie du monde. Les Français sont très individualistes, vous le savez; à telle enseigne qu'un auteur satirique a pu écrire récemment : « La France est divisée en quarante-quatre millions de Français ». Voici une anecdote à ce sujet.

Peu après la libération, en 1945, je vais rendre visite à un confrère parisien de mon âge. Celui-ci me confie qu'il vient de renvoyer au chancelier sa croix de la Légion d'honneur. « Cela », dit-il, « parce que je vomis le régime républicain et, surtout, les socialistes. » Je lui demande : « Êtes-vous maurassien ? ». Il me réplique : « Je ne suis lié à aucun parti. Bien plus, je ne vote pas et n'ai jamais voté ! » Ainsi, dans un pays où chacun s'occupe de politique et sait éloquemment exprimer ses opinions, le vote, jusqu'en octobre dernier, n'était pas obligatoire. Cela ne nous regarde pas, me direz-vous; nous n'avons pas le droit de critiquer les institutions d'un pays voisin. D'accord. Je veux simplement en arriver à vous démontrer qu'il est beaucoup plus difficile de gouverner des Français que des Belges et que, en France, la déchéance des dialectes est la rançon de l'unité nationale. Songez au grand nombre de races et de langues qui coexistent en France : les Provençaux, les Bretons, les Basques, les Aquitains, les Alsaciens, les Flamands du Nord, les habitants de la Flandre wallonne, les Wallons des Ardennes. Comment amalgamer une nation si composite si le pays n'est pas fortement centralisé ? Il l'était déjà



sous Louis XI. Il l'est de plus en plus. Pendant la campagne relative au referendum sarrois, les partis progermaniques lancèrent le bruit que les jeunes Sarrois seraient enrégimentés pour aller combattre au Maroc. Il en était de même autrefois à Thuin. Les batelières en mal d'enfant s'empresaient de rentrer en Belgique pour y accoucher, dans la crainte que leurs enfants mâles, s'ils naissaient en France, ne fussent plus tard conscrits et envoyés au Tonkin. Sachant tout cela, figurez-vous ce que c'est d'appartenir à un pays quatre vingts fois plus grand que le nôtre, à un pays qui possède des colonies dans les deux hémisphères et doit constamment veiller sur elles, y défendre sa prépondérance, sa façon de vivre, ses institutions et, surtout, sa langue. Voilà le grand mot lâché : sa langue. L'un des premiers décrets de la Convention en 1793 visait à l'abolition des idiomes provinciaux. Pour maintenir la cohésion dans une telle mosaïque de races et dans les colonies, l'unilinguisme doit revêtir force de loi. En ce moment moins que jamais ne serait tolérée en France la restauration d'une littérature dialectale d'oïl. Et pourtant, plus de vingt millions de Français usent encore de nos jours de leurs dialectes ancestraux, mais ces dialectes ne s'écrivent plus et, par conséquent, sont considérés aujourd'hui par les linguistes comme de vulgaires patois.

Avant la guerre, les particularistes bretons furent considérés en France comme factieux. Si la Wallonie était rattachée à la France, nos dialectes et nos dialectisants pourraient connaître le même sort. Si nous avions eu comme premier roi le duc de Nemours au lieu de Léopold de Saxe-Cobourg, le français serait probablement la seule langue officielle des Belges. Je vous laisse à penser ce qui serait advenu en ce cas du wallon et du flamand.

Voilà pourquoi, je le répète, l'efflorescence des littératures dialectales en Belgique peut être considérée comme un véritable miracle. Et ce miracle n'est dû qu'à l'indépendance dont jouit notre pays depuis cent-vingt-cinq ans. Comment se peut-il qu'au XX<sup>ème</sup> siècle, nous puissions encore parler, écrire, cultiver littérairement sur la scène et sur la lyre des idiomes qui remontent à plus de mille ans ? Comment se peut-il que nous puissions encore librement, sans porter ombrage aux deux langues officielles, sans gêner personne, propager et exalter les dits idiomes ? Si vous

voulez bien réfléchir à cela, vous constaterez que le fait est véritablement prodigieux, je dirais même stupéfiant. Pensez, par exemple, à ce qui est advenu du catalan en Espagne, du picard en Picardie française, du wallon dans les Ardennes françaises. Ici, on pourchasse les particularistes; ailleurs, l'unité nationale à défendre entraîne la disparition des écrivains dialectaux. Au contraire, en Wallonie, ils foisonnent. Bien plus, l'État les place sur le même rang que les écrivains d'expression française ou flamande. Ce que j'ai dit au Congrès du Puy sur la troisième littérature existant en Belgique a été une révélation pour beaucoup de Français. M. Jacques Duron, délégué du Service des Lettres du Ministère de l'Éducation nationale, a bien voulu me remercier personnellement de le lui avoir appris. Il ignorait que notre littérature dialectale eût une telle ampleur.

Je me suis laissé dire à Liège en octobre dernier par un professeur d'université que le culte de la littérature dialectale relevait de la sentimentalité. Encore un peu, cette personne eût dit « de la gratuité ». Elle avait perdu de vue, d'abord, que, pour certains d'entre nous, écrire en wallon résulte de la vocation, de la condition sociale; ensuite que, le wallon et, par ce mot, j'entends tous les dialectes romans de Belgique, est en réalité notre seule langue nationale, le seul idiome qui ne nous vient pas de l'étranger. En effet, le flamand littéraire relève du Néerlandais; le français que nous a légué Malherbe et qui est devenu la langue abstraite d'aujourd'hui serait presque illisible pour Rabelais, pour Froissart et pour Jean de Thuin, de qui je vous entretiendrai dans un instant. On pourrait donc soutenir que les écrivains dialectaux sont les seuls véritables écrivains belges. Et notre président, Robert Boxus, a eu raison de souligner le 15 janvier, au cours du débat conduit par notre ami Stévert, que les dialectes ne mourraient pas tant qu'il y aurait des écrivains pour les cultiver, les exalter. Le professeur à qui j'ai fait allusion avait oublié aussi que certaines langues considérées comme mortes ou agonisantes peuvent revivre; voyez l'irlandais, voyez l'hébreu. Voyez le latin : en ce moment - septembre 1956 - les professeurs de latin des principaux pays d'Europe, réunis en congrès, s'efforcent de faire de cet idiome la langue



universelle et, à cette fin, recherchent la terminologie adéquate.

L'Europe possède plus de trente langues différentes. J'entends par langue un idiome possédant sa propre littérature. Et parmi ces trente langues, je n'ai compté le russe que pour une seule, et le wallon, aussi. Vous vous demandez certainement comme moi pourquoi, diable ! il existe en Europe et ailleurs tant de langages différents. Posez vous la même question concernant nos dialectes wallon, rouchi, gaumet. Vous serez surpris de ne trouver nulle part de réponse satisfaisante. Hormis, bien entendu, la légende biblique de la Tour de Babel. Pourquoi, par exemple, dit-on, à Thuin, « enn pouaire » pour « une poire », et à Lobbes, village contigu, « enn pouare » ? Pourquoi dit-on à Chimay, pour « une maison » ; « enn méson » et à Virelles, village contigu « enn mouéjo » ? Pourquoi dit-on, à Thirimont-lez-Beaumont, pour « un jambon », « in djambun » et, à Virton, « in djamban » ? Pour résoudre pareil problème, on pourrait penser aux différentes façons de désigner un même objet d'un peuple à l'autre. Prenons le mot « chien », par exemple. En grec, nous avons le génitif « kunos ». En latin, « canis ». En allemand, « hund », en anglais, « hound ». En wallon, « tchin » ; en picard, « quien ». Nous remarquons tout de suite que la seule lettre commune à tous ces vocables est la consonne « n », celle-ci accompagnée d'une voyelle ou d'une diphtongue. Il a donc dû exister une langue-mère, peut-être une simple onomatopée, pour désigner dans telle ou telle région d'origine, cet animal domestique. Par la suite, les descendants de cette tribu préhistorique ont modifié de place en place, sous certaines influences, physiologiques, géographiques ou autres, la façon de prononcer ce mot. Et de mère en fils, cette mutation s'est transmise. La sédentarité des usagers, les obstacles physiques tels que fleuves, montagnes, forêts ont assuré le maintien, la persistance de telle ou telle mutation dialectale, à travers les siècles, dans telle ou telle région. On peut attribuer aussi la survivance d'idiomes vernaculaires distincts de village à village, de hameau en hameau, à la très humble condition des usagers, au fait qu'ils n'étaient jadis que des serfs attachés à la glèbe. La pauvreté n'empêchait-elle pas nos villageois d'entreprendre des voyages de quelque importance ? Avec quel argent eussent-ils payé le parcours en

diligence de Liège à Paris, par exemple ? Pour se rendre au marché, dans la ville la plus proche, ils allaient à pied. J'ai connu à Thuin des personnes d'humble condition qui savaient à peine baragouiner le français. J'ai souvent entendu parler d'un temps où ma petite ville natale ne comptait qu'un seul abonné à la gazette du temps. C'était un officier retraité, le Major Clavel. Il donnait lecture à haute voix de la feuille publique sur le pont de Sambre, rendez-vous des oisifs. On met en cause également les villas romaines, grands domaines agricoles, la féodalité, la répartition diocésaine, et cetera, et cetera.

Sous certaines influences, disais-je. Pour le wallon, j'en connais un exemple : celui d'une jeune fille, couturière de son état, qui mouille toutes les finales en é accent aigu ou du pluriel de l'imparfait du présent. Dans sa bouche ou, plutôt, sur ses lèvres, ces finales deviennent presque des diphtongues. Parler devient presque « parlèye » et « parlaient, ils parlaient » : « ils parlèyent ». De sa famille et de son hameau, cette petite-main est seule à nasaliser ainsi ces finales. J'ai cru deviner que ces mutations inconscientes sont nées du fait que les compagnes de travail de cette apprentie venaient d'un village où l'on dit « Monsieuye » pour Monsieur et ainsi de suite. Concernant le français, voici deux autres exemples d'altération du langage par apport étranger. Se trouvant à Renaix, l'un de nos confrères, wallon liégeois, s'étonne d'entendre prononcer le français au restaurant de cette façon : « ma tannte manngera des framamboises et moi de la commpote. » Notre confrère enquête, comme le Maigret de Simenon ; il apprend que, durant plusieurs décades, l'enseignement du français a été donné au collège renaisien par des Pères d'origine méridionale. Pourquoi, à Charleroi, ai-je entendu sur les lèvres d'une Wallonne le diminutif flamand « Kotje », qui signifie « recoin », « débarras » ? Parce que cette personne a pour compagnes de bureau des employées qui viennent chaque jour de Bruxelles à Charleroi. C'est de la même façon, sans parler de l'influence de la presse, de la radio, de la télévision, que le wallon est contaminé par le français. Pour sauver nos dialectes de la disparition, nos écrivains dialectaux sont là. Mais pour rapprendre à nos berceaux à parler wallon, la remontée sera lente et pénible. J'en parlerai dans la seconde partie de cet exposé.



Il a suffi autrefois que le propriétaire d'une villa romaine, que le seigneur du village ou les hommes influents parlèrent le latin, même altéré, pour que les serfs dépendant de ces maîtres adoptassent le même truchement. C'est ainsi que les anciens Gaulois se sont mis à parler bas-latin. Et cela d'autant plus aisément que la langue celtique était, comme le latin, d'origine indo-européenne.

Au sujet de l'importance de notre littérature dialectale, que beaucoup ignorent, ne suffit-il pas de se rappeler toujours cet aphorisme ? « Un peuple qui perd sa langue perd son âme ». A propos de quoi cet aphorisme a-t-il été émis ? A propos de la disparition, de l'extinction totale de la langue des anciens Belges. La langue celtique n'ayant survécu que dans certains toponymes et certaines racines, sa descendance est souvent contestée. Il ne fait pas bon dans certains milieux ou devant certains spécialistes de soulever la question du celtisme. Pourquoi ? Parce que selon les découvertes les plus récentes, les Celtes, après avoir quitté l'Asie, fondèrent un empire au centre de l'Europe. On vient de découvrir en Allemagne les ruines d'une ville celte datant de plusieurs millénaires avant Jésus-Christ. Les objets exhumés témoignent d'une civilisation avancée. Feu Albert Dauzat écrivait : « Le morcellement de nos dialectes n'a rien à voir avec la géographie linguistique de la Gaule indépendante. Ce que nous savons de la langue gauloise nous permet d'affirmer qu'elle possédait une unité remarquable; nous ne connaissons aucune différence entre le Gaulois de Belgique et le Gaulois de la Gaule dite Celtique, au sud de la Seine. Toute la Gaule fut romanisée, mais il est impossible de savoir à quel moment la langue celtique ou gauloise cessa d'être parlée ». De cette romanisation, il resta une multitude de dialectes, dont ceux, dits d'oïl, au nord d'une ligne onduleuse qui serpente de l'embouchure de la Garonne à la source de l'Isère. En remontant du sud au nord et en allant de gauche à droite, les dialectes d'oïl se subdivisent comme suit : poitevin, berrichon, morvandiau, bourguignon, angevin, francien, champenois, lorrain et gaumet, normand, picard, wallon. Ajoutons le franco-provençal au sud de Lyon et les dialectes de la Suisse Romande. Tous ces dialectes sont frères. Seules, les circonstances politiques ont séparé de la Romanie primitive les Wallons proprement dits, les Picards hennuyers et les Gaumets du Luxembourg

belge; en tout, trois millions de sujets belges contre vingt millions au moins de citoyens français usant encore privé-ment des dialectes d'oïl, mais ceux-ci n'ont plus actuellement d'écrivains, alors que ces derniers abondent dans les territoires qui ont reçu au siècle dernier le nom de Wallonie.

Les directives générales de la transformation du latin en dialectes d'oïl sont les suivantes : contraction des mots et intensification des groupes toniques; disparition des flexions latines et remplacement de celles-ci par des prépositions, des verbes auxiliaires. L'ordre des mots devient pour ainsi dire immuable, sujet, verbe, attribut. C'est au Xème siècle seulement que les langues vulgaires nées du latin commencent à s'écrire et c'est au XIIIème que paraît la première traduction en langue romane d'une œuvre latine. Il s'agit de « La Pharsale » de Lucain, traduite en 1250 par Jean de Thuin sous ce titre dû au traducteur : « Histoire de Jules César ». Cet ouvrage nous intéresse d'autant plus que les historiens des lettres romanes, qu'ils soient Belges ou Français, ignorent pour la plupart ce remarquable écrivain de notre première Renaissance littéraire. Si vous le voulez bien, nous consacrerons quelques instants au cas de ce seigneur lettré. Ce que nous allons en dire vous montrera que cette digression n'était pas inutile. Je m'empresse de signaler qu'il a existé un homonyme; Jean de Thuin, architecte de Sainte-Waudru, à Mons.

« La Pharsale » de Lucain, d'ailleurs inachevée, constitue une épopée en dix chants. Elle passe pour être le poème du stoïcisme et garde de bout en bout une haute tenue morale, ainsi qu'une forte tension passionnelle, disons plutôt, à la mode de notre temps, partisane. C'est, au premier chef, une œuvre engagée, une œuvre politique.

Parmi les écrivains ayant vécu dans nos régions au XIIIème siècle, se comptaient non seulement des trouvères, c'est à dire des amuseurs, mais aussi des hommes cultivés, des hommes libres, bien entendu, qui se préoccupaient de répandre à leurs heures de loisir parmi les gens de leur classe les connaissances acquises au cours de laborieuses études dans une école abbatiale. Il n'y en avait pas d'autres. Avant l'apparition de ces laïcs lettrés, de nombreux moines avaient passé leur existence à copier sur parchemin les œuvres antiques, grecques ou latines, épargnées par les invasions des Barbares. Que fait Jean de Thuin ?



Au lieu de se contenter de transcrire, il traduit « La Pharsale » du latin en vieux français et non seulement, il la traduit, mais il en tire une espèce de roman à l'intention des puissants de l'époque. Vous allez tous me poser cette question : « d'où tirez-vous l'assurance, Monsieur, que Jean de Thuin est bien l'auteur de « L'Histoire de Julius César » ? La réponse est dans le texte. Dès les premières lignes de sa traduction, Jean de Thuin cite son nom en toutes lettres. Pourquoi ? Parce que les manuscrits de l'époque ne comportaient pas de page de titre; le parchemin était trop coûteux. Ce n'est pas une fois que l'auteur cite son nom dans le cours de l'ouvrage, mais plusieurs. Lucain s'était suicidé avant de terminer son œuvre. Il faisait partie de la Résistance à Néron. Désirant achever à tout prix l'Histoire de J. César, Jean de Thuin n'hésite pas à piller un autre écrivain latin pour mener son récit jusqu'au triomphe de l'usurpateur. Ce qui fait le charme de cette traduction, c'est la bonhomie de l'auteur. Il adapte les circonstances de l'an 45 avant Jésus-Christ aux conditions matérielles du XIII<sup>ème</sup> siècle en nos pays d'Occident, il insère dans son œuvre des digressions de son invention. Il emprunte à Ovide des passages de « L'Art d'aimer », ce qui prouve que Jean de Thuin avait fait de fortes études. Il est certain que notre vieux compatriote n'était pas d'humble origine. Vous vous doutez bien que les gens de peu, au XIII<sup>ème</sup> siècle, ne savaient pas écrire et peut-être encore moins parler le vieux français. Dans son Histoire de la littérature française parue en 1905, Léo Claretie écrivait : « En l'an 1240, Jean de Thuin, chevalier, seigneur de Ranwez-lez-Courcelles et de Montigny-le-Tilleul, près de l'abbaye d'Aulne, donne une traduction en langue vulgaire de « La Pharsale », de Lucain. C'est la première traduction en prose française que nous connaissions. Jacob de Forest en tira un poème en alexandrins. » Or, dans les archives de l'abbaye d'Aulne, on a trouvé un acte de donation datant de 1204 et par lequel un certain Jean de Thuin, avoué communal, autrement dit : représentant légal de la petite cité, lègue à l'abbaye d'Aulne quarante bonniers de terre sis à Montigny-le-Tilleul. D'après feu Jules Sottiaux, que j'ai interrogé à l'époque, il est probable que Jean de Thuin avait fait ses études à l'abbaye de Lobbes. Celle-ci était considérée en ce temps comme l'académie des Gaules. Les seigneurs de Marchiennes-Montigny étaient

d'office avoués de la ville de Thuin. Ce titre leur conférait l'honneur et l'obligation de défendre la forteresse en cas d'agression. La Grande Charte de Thuin de 1347 dit en toutes lettres : « toutes les fois que la ville de Thuin va en la besogne Dieu-Saint-Lambert (c'est à dire à la guerre avec les Liégeois) le sire de Marchiennes doit mener ses hommes sous la bannière de Thuin ». Tout ceci nous donne à croire que Jean de Thuin était Wallon. Malheureusement, les moines ou les laïcs qui nous ont transmis les copies de sa traduction les ont orthographiés à leur fantaisie. Prenons le mot « pluie » par exemple. Tantôt, il est écrit « pleuve », tantôt « plouve ». Tantôt, ici s'écrit « ichi », tantôt « ici »; acheter s'écrit « acater ». Le nom de Thuin est orthographié de six façons différentes. On ne peut affirmer non plus que Jean de Thuin était Picard. Toutefois, feu des Ombiaux n'a pas hésité à lui attribuer la paternité de la célèbre chantefable d'« Aucassin et Nicolette ».

Vous vous demandez maintenant pourquoi cette longue digression sur un auteur qui écrivait en vieux français. Eh bien, justement, toute la question est là; pourquoi Jean de Thuin, qu'il fût Wallon, qu'il fût Picard, n'a-t-il pas écrit sa traduction en wallon ou en picard au lieu de la faire en langue romane ?

Cette question, qui n'a jamais été soulevée, revêt pour nous plus d'importance qu'il ne paraît. Vous allez savoir pourquoi. Mais avant, répondons à la dite question : pourquoi Jean de Thuin n'a-t-il pas écrit en pur wallon ou en pur picard ?

D'abord, à mon avis, parce que le wallon ou le picard de cette époque était la langue des plus humbles, des ignares, des analphabètes, des serfs ou des paysans reculés. Ensuite, parce que les dits dialectes, quoique suffisants dans la sphère des manuels, n'eussent pu offrir à notre compatriote l'arsenal lexicologique lui permettant de traduire les notions abstraites accumulées dans « La Pharsale » par le neveu de Sénèque, c'est à dire par un écrivain romain raffiné, puisque familier de Néron.

Mais alors ? Jean de Thuin était donc bilingue ? Bien sûr, puisqu'on lui reproche d'avoir truffé sa traduction de tournures dialectales. Mais alors ? Il existait donc au XIII<sup>ème</sup> déjà, comme de nos jours dans nos pays, ce que j'appellerai une langue du dimanche, une langue pour les



riches, les gens instruits, pour toute l'intelligentzia de l'ancienne Gaule, c'est à dire pour les seigneurs et les ecclésiastiques ? Mais alors, l'usage du vieux français, quoique impur, était donc courant dans nos régions ? Mais alors, le vieux français et son descendant, le français moderne, nous appartiennent par voie d'héritage au même titre que nos dialectes ? Mais alors, si nous ne sommes pas Français politiquement, nous le sommes linguistiquement ? Mais alors, le français, vieux ou moderne, a les mêmes droits à notre amour que le wallon, le rouchi ou le gaumet ? Donc, nous pourrions légitimement abandonner nos dialectes et adopter le français comme langue unique ? Mais ici, halte ! Un phénomène social vient s'interposer. Pourquoi a-t-il fallu attendre jusqu'en 1620 pour voir apparaître un texte écrit en pur wallon, l'« Ode à Mathieu Naveau, théologien » ?

Parce que, avant cela, si nos dialectes étaient suffisamment riches pour tout exprimer dans le domaine du concret, s'il existait ou avait existé sûrement des chansonniers, des conteurs ou des fabulistes dialectaux, rien n'était resté de leurs œuvres. Ou bien les auteurs ne savaient pas écrire ou bien personne n'eût été capable de transcrire leurs productions. Ainsi, à Thuin, a vécu, m'a-t-on dit, un poète dialectal nommé ou surnommé « Brunebarbe » ; de lui, je n'ai rien appris d'autre que ce patronyme ou ce pseudonyme. Les trois plus anciens textes wallons publiés par Jean Haust en 1921 et qui datent de 1620-1630 ont eu pour auteurs des ecclésiastiques, c'est à dire des membres de l'intelligentzia du XVII<sup>e</sup> siècle. Le premier essai de composition dramatique en wallon dont nous ayons gardé le texte consiste en une moralité jouée dans un couvent de femmes, à Liège, et dû, probablement, à l'aumônier de la communauté, c'est à dire un tonsuré comme le fut peut-être momentanément Jean de Thuin. Il nous faut attendre jusqu'en 1757 pour que la diffusion de l'instruction parmi les humbles permette à son auteur de transcrire pour la postérité le célèbre « Voyedje di Tchaufontaine ». Et l'efflorescence actuelle de la littérature dialectale en Wallonie n'est due qu'à l'instruction obligatoire et à l'élévation du niveau social et intellectuel chez les descendants des serfs du moyen-âge. Des serfs ? Les derniers n'ont été libérés qu'en 1789 en France, et beaucoup plus récemment

en Russie. Maintenant, que se passe-t-il ? Après avoir exploité jusqu'à satiété le domaine de Jacques Bonhomme, nos auteurs, lesquels appartiennent pour la plupart à la classe montante aspirent à pouvoir tout exprimer dans leurs idiomes comme le français. Cette ambition n'est-elle pas légitime ? Epiloguer à ce sujet reviendrait à parler politique. Abstenons-nous-en et disons que, pour faire du wallon une langue de grand courant, il lui manque ce dont il sera question dans la seconde partie de cet exposé.

Revenons maintenant à ce que disent des dialectes romans de Belgique les linguistes français.

En général, ceux-ci font peu de place au wallon. Voici ce qu'en disait feu Dauzat dans son traité sur les « patois ».

« Au nord, voici la Wallonie enfoncée comme un coin entre le flamand et l'allemand par les vallées de Sambre et Meuse jusqu'en aval de Liège. Par suite de son indépendance politique plus encore que de son éloignement géographique, le wallon est le dialecte d'oïl qui a le moins subi l'emprise de Paris. Nombre de paysans âgés sont encore incapables de parler couramment le français, mais presque tous l'entendent. Dès l'origine, un caractère important individualise les parlers du nord-est; c'est la diphtongaison comme en castillan des voyelles ouvertes entravées : fieste, tieste, cueste, pour fête, tête, côte. Wallon, picard et lorrain gardent également le w germanique auquel le reste de la Gaule oppose un g; exemple, dit Dauzat, « werre » pour guerre. »

J'ai reproduit textuellement ce qu'écrivait le célèbre philologue. Plus loin, il ajoute quelques mots concernant la transformation du « c » devant la voyelle « a ». En wallon, le « c » devient « tcha » comme dans « tchar » pour char, et en picard, il devient « ca », comme dans « el Car d'or », à Mons.

A propos du w dit germanique, ne vous semble-t-il pas que Dauzat fait erreur ? Le double v se prononce en français et en allemand comme un v simple; n'avons-nous pas « wagon » en français et « vagen » en allemand ? Je viens de lire, dans la revue de poésie parisienne « Points et Contrepoints », sous la signature de Vincent Muselli, le mot de Wallonie orthographié avec l'initiale V : Vallonie. Par contre, dans une traduction française des « Nouvelles » de Cervantès, j'ai trouvé le mot « wallon » orthographié à la



française, c'est à dire avec la diphtongue « Ou » comme initiale, comme Ouest, Ouessant. Aucun des linguistes français que j'ai consultés ne relève les multiples particularités de nos dialectes; la plus remarquable, à mon humble avis, consiste dans le maintien du passé défini en wallon liégeois ; « dji veyà n'belle djonne fèye » dans le fameux cramignon; ni le h aspiré, ni la diphtongue xh, comme dans « Xhoris »; ni le préfixe d'intensité dans « kitaper », « kidjauser »; ni l'affirmation traduite par « oï » à Charle-roi et Namur, ni les imparfaits du subjonctif si curieux dans le Centre. N'empêche que la lecture des ouvrages consacrés aux dialectes par les linguistes français revêt pour nous un grand intérêt; ces traités nous offrent les considérations dénuées de fard de spécialistes que le monolithisme national prédispose à traiter les dialectes en patois condamnés à mort. C'est ainsi, par exemple, pour revenir en arrière, que l'un d'eux trouve étrange que Louis XIV ait été harangué en picard au cours d'un de ses déplacements dans le nord. Le même écrit que Philippe de Commines, Artésien, est le dernier écrivain de talent qui accuse encore un langage dialectal. Il faut être rudement ferré en dialectologie pour s'apercevoir que Commines écrivait en picard et non en français. Peut-être, comme Froissart, disait-il : « chés biaux cavaliers » au lieu de « ces beaux cavaliers »; ou, comme Jean de Thuin : « acater » pour « acheter ». A nous, Wallons, ces menues divergences paraissent insignifiantes. Mais elles nous font voir à quel point les Français de France s'accrochent à la pureté de leur langue et nous en laissent à deviner le pourquoi.

Les invasions des Celtes en Gaule, plusieurs millénaires avant Jésus-Christ, préfigurent les invasions germaniques du début de l'ère chrétienne. Mais les tribus celtiques portant le nom de Belges n'ont franchi le Rhin que cinq cents ans avant le Christ; elles ont refoulé au delà de la Seine les autres tribus celtiques déjà installées chez nous. D'après Michel Honnorat, on peut relever en France dix mille racines celtiques. Il doit en exister beaucoup en Wallonie. Les Druides ayant toujours pratiqué la politique du silence, il ne reste rien de leur liturgie ni de leur morale ni de leur littérature. Je me garderai donc bien de prendre parti pour ou contre les Celtomanes. D'autant plus que la langue celtique vit encore dans plusieurs pays. J'ai sous

les yeux le programme du congrès panceltique tenu à Brest en août 1955. Y participaient cinq pays. Je vous les nomme en langue celtique : Alba, Cymru, Eire, Kernow, Mannin, Breizh. Ce sont, si je ne me trompe : l'Ecosse, le Pays de Galles, l'Irlande, la Cornouaille, l'île de Man, la Bretagne française. Voici quelques mots extraits de ce programme : Lundi se traduit par « Dilun », ce qui est exactement l'anagramme du mot français. Mardi s'ortographie « Dimeurzh »; mercredi : « Dimercher » et jeudi, le moins ressemblant phonétiquement, « Diriaou ». La parenté avec les mots latins « dies », « Mars », « Mercurius », « luna » et cetera est indéniable. Et, par conséquent, la parenté avec le wallon.

Il y a bien d'autres ressemblances entre la situation dialectale wallonne et celle de la Bretagne armoricaine, par exemple. Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, un Breton nantais, François Le Gonidec, rétablit l'ortographe bretonne, composa une grammaire, un dictionnaire breton-français comprenant plus de dix mille vocables. Grâce à cette unification, la langue bretonne fut assise sur des bases solides et permit aux bardes bretons de s'exprimer dans une espèce de « koïné » nationale. Mais, depuis lors, l'esprit de clocher s'est réveillé. De sorte qu'aujourd'hui, la langue bretonne se subdivise en quatre dialectes : ceux de Saint-Pol, Tréguier, Quimper et Vannes. C'est tout de même mieux qu'en Wallonie où il y a presque autant de dialectes que de villages. En 1951, la loi française autorisa l'enseignement du breton à l'école primaire à titre d'adjuvant. Par l'intermédiaire de mon obligeant confrère parisien André-Louis Mercier, grand mutilé de la guerre 14-18, membre de l'Association des écrivains combattants, un R.P. Bénédictin a bien voulu me faire tenir le texte de l'Ave Maria en langue bretonne. Le voici : « Me ho salud Mari, leun a c'hras, an Aotrou a zo ganeoc'h, benniget hoc'h dreist an hold gwragez ha benniget eo frouez ho womb, Jezus. Santez Mari, Mamm da Zoué, pedit evidomp pec'herien breman ha da eur hor maro. Evel se bezet great. »

En plaçant les mots français sous les mots bretons, il sera aisé au lecteur de distinguer les vocables d'origine latine, tels que « Salud », « Benniget », « pec'herien », « eur » et, surtout, la locution « Mamm da Zoué », très rapprochée de « Mater dei » et de « Zeus », en grec. Ou bien, si l'on



veut, de « Mamm di Diu », en wallon.

Grâce à l'extrême obligeance de M. Aidan Mulloy, secrétaire de la Légation d'Irlande, à Bruxelles, je puis ici offrir à mes lecteurs l'occasion de comparer l'Ave Maria en breton à l'Ave Maria en irlandais. De la Salutation angélique, voici la transcription phonétique en langue gaélique : « Che do va-ha, a Wira, Atha lan dhe ghrasta, Tha an Tiarna lath Iss banna-ha thura dho vrinn, Iosa. A nhaeff Wira, a wahir Dhée, Guig oring nâ pakig, anish er ur er mosh. Amen. »

Le lecteur constatera immédiatement que les points de ressemblance avec le latin ou le wallon sont moins nombreux. à première analyse, en irlandais qu'en breton.

Certains Flamands ou Flamandisants n'hésitent pas à soutenir que les Eburons, les Trévires, les Condruzes n'étaient pas des Celtes ou Keltés, mais des Germains. Cependant, la comparaison entre l'allemand, l'anglais, cette dernière langue partiellement celtique, et le wallon prouve le contraire. L'anglais a conservé comme le wallon la palatisation consonantique de la lettre k, par exemple, et dit « tcheese », « tchild », « tChurchill » tandis que le tudesque prononce : « käse », « Kind », « kirche ». De plus, le wallon, fidèle comme l'anglais à sa filiation celtique, n'a pas subi comme le français la tension articulatoire résultant de la prépondérance des Francs. Le wallon a gardé ses voyelles mouillées et ses consonnes chuintantes telles que « tch » dans « tchapè » ou « tchapia » et « dj » dans « Djôsef » ou « djouer ». C'est le français qui s'est durci, « teutonisé », tandis que le wallon, le picard, le gaumet restaient fidèles à la prononciation ancestrale.

Examinons maintenant le phénomène auquel est due la transformation des dialectes romans de Belgique lorsque l'on se dirige d'est en ouest. Au profane il apparaît immédiatement que la prodigieuse diversité de ces dialectes n'est due qu'à l'entière liberté d'évolution conférée à ces idiomes par la vie même. C'est pourquoi ce phénomène pour ainsi dire unique en Europe mérite tant de considération, surtout de la part des autres écrivains de Belgique et, notamment, des écrivains français d'origine wallonne. Cette liberté totale et justement exemplaire a pour conséquence hélas ! le cloisonnement dialectal, la rélegation de chaque auteur dans son étroit domaine et le

peu de diffusion d'œuvres si nombreuses, si émouvantes, si diverses dans leur mode d'expression. Le profane se demandera ensuite à quelle cause est dû l'adoucissement progressif de nos dialectes à mesure que le wallon se rapproche du picard. Il semble que les frontières des différents états belgiques d'autrefois : pagi gaulois, principautés, duchés, comtés, restent marquées dans nos parlers régionaux. C'est ainsi qu'à proximité de Thuin, ancienne ville-frontière de la principauté de Liège, l'imparfait du présent se manifeste par la finale « ou » ; « i' courout », au lieu de « i' coureut », à Thuin, « i' coureuve » à Namur, « i' corève », à Liège. Le lecteur trouvera en appendice à ce modeste essai d'un amateur un choix de textes dialectaux représentés par des chansons célèbres ou, à défaut de celles-ci, par des poésies constituant les types des principaux dialectes romans de Wallonie, savoir : le gaumet, le malmédien, le verviétois, le liégeois, le hutois, le namurois, le carolorégien, le dialecte du Centre, le nivellois, le montois, l'athois et le tournaisien. Cette anthologie succincte appelle la grande anthologie wallonne qui, me semble-t-il, devrait comprendre des morceaux choisis dans tous nos chefs d'œuvre dialectaux à quelque région que ceux-ci appartinissent. Excepté quand ils tombent dans la grosse et grasse plaisanterie, j'aime tous nos dialectes : ils sentent si bon les pays de chez nous. A défaut de la collection de morceaux choisis visée ci-avant, il serait vain de résumer l'histoire des lettres dialectales de Wallonie. Néanmoins, il s'impose d'avoir lu les deux ouvrages suivants dont voici la répartition par chapitres et la conclusion : 1) « Histoire sommaire de la littérature wallonne », par Rita Lejeune, Editions de l'Office de publicité, 16, rue Marcq, Bruxelles (Collection nationale) 1942. - 117 pages. - Des origines à 1914. Table des matières : Chap. 1. Les origines du wallon. Chap. II. L'ancienne littérature wallonne : a) des plus anciens textes jusqu'à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle (Remarque : l'auteur range parmi les textes wallons ce qui a été écrit en Wallonie, même en latin et en vieux français. Par plaisanterie, on pourrait dire que c'est de l'accaparement); b, Les XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles. Chap. III. La Renaissance des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles (Remarque. Ici seulement apparaissent sous la plume de « l'historienne » les titres des premiers écrits en wallon intégral a) le genre



satirique : la Pasquille. b) le théâtre. c) L'épopée burlesque. d) Le genre lyrique. Chap. IV. Les XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles. a) Jusqu'à l'établissement de la « Société liégeoise de littérature wallonne ». b) De 1857 à 1914. c) La période contemporaine. Conclusion de Mme Rita Lejeune : « Ainsi, par des voies dont certaines, il est vrai, paraissent encore mal assurées, la littérature wallonne tend à exprimer, avec ses seuls moyens, la complexité d'un petit pays et d'un petit peuple, la Wallonie. Ses paysages, ses cités, ses « gens », son labeur, ses états d'âme, nous les trouvons maintenant chez beaucoup de nos auteurs patoisants, et l'étranger même, à travers les meilleurs d'entre eux, peut les découvrir à son tour. La paysannerie, surtout, est bien représentée; là, sur son terrain de prédilection, la production dialectale se surpasse, en divers genres, par plusieurs chefs-d'œuvre. L'effort de cette production, cependant, ne se limite pas à cette peinture aimante : le lyrisme évolue vers une conception personnelle où la robustesse des différents dialectes s'allie à beaucoup de finesse et de curiosité psychologiques. Nous voilà loin, désormais, du rude jargon dont on s'amuse et qui n'est destiné qu'à provoquer le rire. Certes, notre littérature dialectale reste et restera toujours limitée; nous le savons, et nous n'avons point à en rougir puisque, traditionnellement, nous ne lui demandons que certains effets. Il ne viendrait à personne l'idée de la mettre en parallèle avec notre culture française. Pour espérer en elle, il nous suffit de croire que, dans sa ligne générale, elle continuera à opérer, comme elle l'a déjà fait plusieurs fois avec bonheur, une fusion harmonieuse entre un régionalisme très pur et une très large humanité. »

2) « Les lettres wallonnes contemporaines », par Maurice Piron. Editions Casterman, 28, rue des Sœurs noires, Tournai. (Collection « Clarté sur... ») 166 pages. De 1900 à 1941. Table des matières : Avant-propos. Chap. I Acheminement. Chap. II La poésie. Chap. III La prose. Chap. IV Le théâtre. (L'auteur donne le résumé de nombreuses pièces) Conclusion de M. Maurice Piron : « Ainsi, une vue d'ensemble sur la condition présente des lettres wallonnes aboutirait à montrer la raison d'être, de nos jours, d'œuvres s'exprimant en dialecte. Nous ne pouvons insister d'avantage ici. Du moins, nous espérons que les chapitres précédents auront répondu à la question de savoir si les parlers belgo-

romans sont à l'heure actuelle les instruments d'une pensée littéraire vivante. En quelle autre période eût-il été possible de grouper, dans le court intervalle de dix années (1929-1939), tant de talents personnels et des œuvres aussi caractéristiques que « Ploumes du co », « Bouquet-tout-fait », « L'ome qui brait », « Li Tchant del Creu », « Li crawieûse agasse », « Li Tère ou Deûs prétins » ? Certes, on aura pu voir qu'à côté de ces symptômes de vie, il y a des symptômes de mort. Lesquels l'emporteront ? Il est dangereux de prophétiser en ce domaine. Depuis un siècle et plus, que de fois n'a-t-on pas prédit la fin du wallon et de sa littérature. Derrière chaque tournant, personne ne prévoyait Defrecheux, Remouchamps, Simon, ni la floraison contemporaine; et, avouons-le, il n'eût pas été raisonnable de le faire. C'est toujours au moment où leur développement paraît arrêté ou compromis que nos lettres dialectales connaissent des sursauts de vie qu'on n'espérait pas, des épanouissements qu'on n'attendait plus. Le destin des littératures, comme celui des peuples, est fait de ces impondérables. »

A défaut de grébiges et d'extraits référenciés, le lecteur trouvera, dans les notes inframarginales et autres de ces deux ouvrages, des indications lui permettant de se procurer ou, tout au moins, de consulter à la Bibliothèque centrale wallonne de Nivelles, par exemple, les œuvres dialectales qui l'intéresseraient. Dans leur conclusion, ci-dessus transcrite, ces deux historiens confirment donc une déduction introduite ci-devant par l'auteur de ce modeste chapelet d'idées générales, à savoir que nos auteurs dialectaux, dans leurs productions, tendent de plus en plus à exprimer la totalité de ce que les esthéticiens dénomment « weltanschauung » ou « conception du monde », c'est à dire à embrasser l'ensemble de la Création.

Pour suivre, donnons ici, avec leur traduction en français, quand besoin est, quelques citations empruntées à nos principaux dialectes, en partant du sud-est, c'est à dire de la Gaume (extrémité sud-orientale du Luxembourg belge) et en nous dirigeant d'est en ouest. Parmi ces citations, plusieurs sont extraites des « Cahiers wallons ». Cette revue mensuelle est actuellement dirigée par M. Jules Rivière, l'excellent écrivain et dialectologue namurois. Je lui exprime ici toute ma reconnaissance pour l'aide et les conseils qu'il n'a cessé de me prodiguer. Mon souvenir ne quit-



te pas son prédécesseur, le cher et regretté Eugène Gillain, la modestie et la courtoisie incarnées, en plus d'un talent de conteur hors-pair. A preuve, les « Sov'nances d'on vi gamin ». Son nom doit rester gravé dans la mémoire de tous les écrivains dialectaux et de ses nombreux obligés.

Ces extraits ont été pris au hasard de mes lectures; il ne s'agit donc nullement d'un choix prémédité, mais plutôt d'un simple échantillonnage, si j'ose dire.

Voici les paroles et la traduction d'une chanson intitulée « *Quand dj'tuerans l'pouché* » (Quand je tuerai le cochon) composée en dialecte virtonais par Fernand Bonneau. Nous espérons que, dans leur « Atlas wallon », MM. Remacle et Legros auront pris soin de consacrer un recensement au mot « porc » ou au mot « cochon », celui-ci revêtant en patois autant de formes qu'il y a, dans nos villages, d'autels consacrés au compagnon de Saint-Antoine.

(Air : Le temps des cerises)

*Quand dj'tuerans l'pouché, pa dvé l'nouvel an,  
Lu boutchi faré padri les arans,  
In grand feu pou l'grire;  
A l'woyant dj'sondj'rans aux griard'à frire  
Ou boudin, ou lard é ou bon djanban  
Quand dj'tuerans l'pouché, pa dvé l'nouvel an,  
Tout' cutt'sumèn'là, què dicasse qu'dj frans !*

*Quand dj'tuerans l'pouché, pa dvé l'nouvel an,  
Coum vètez femeux, dju vul' proumettans  
V'arez la vessie.*

*Quand ell' srè bin sètch, qu'ell'srè bin froïe,  
V'là farez bordé d'in bleu riban.*

*Quand dj'tuerans l'pouché, pa dvé l'nouvel an,  
La blagu' s'rè pour vo, dju vu l'proumettans.*

*Quand dj'tuerans l'pouché, pa dvé l'nouvel an,  
Coum' tout's les années au mnûgi dj'bârans  
L'pichlot, la boudlette.*

*Ca gna rin d'mieux pour frotté les soïettes  
Et pou' qu'les rabots wardinch' leu taïant.*

*Quand dj'tuerans l'pouché, pa dvé l'nouvel an,  
Dj'frans avu l'pichlot lu mnûgi content*

*Quand dj'tuerans l'pouché, pa dvé l'nouvel an,  
Faïez no l'plâgi du v'nu sè façan*

*Pou mèdgi l'froumatche.*

*Avu no dj'arans quèq' vi du villatche*

*Dj'leuz i frans tchanté tout's nos vi tchansans*

*Quand dj'tuerans l'pouché, pa dvé l'nouvel an,*

*Pou mèdgi l'fromatche tourtous dj' v'invitans*

#### Traduction

1) Quand je tuerai le cochon, à l'approche du nouvel-an (ce premier vers se répète deux fois dans chaque strophe) le boucher fera un grand feu derrière les soues pour le griller. En le voyant, je songerai aux lardons, au boudin, au lard et au bon jambon. Toute cette semaine-là, quelle ducasse je ferai !

2) Quand ... (1er vers) comme vous êtes fameux, je vous le promets, vous aurez la vessie. Quand elle sera bien sèche et bien assouplie, vous la ferez border d'un beau ruban bleu. La blague sera pour vous, je vous le promets.

3) Quand... (1er vers) comme toutes les années, je donnerai au menuisier l'enveloppe des organes génitaux. Car il n'y a rien de meilleur pour graisser les lames de scie et pour que les rabots gardent leur tranchant. En lui donnant le prépuce, je ferai la joie du menuisier.

4) Quand... (1er vers) faites-nous le plaisir de venir sans façon manger avec nous le fromage de tête. J'inviterai quelques vieillards du village, je leur ferai chanter toutes nos vieilles chansons. A manger le fromage de tête, je vous invite tous.

Le dialecte gaumais ou gaumet, comme on voudra, se rapproche visiblement du dialecte lorrain, celui de Jeanne d'Arc. Au lieu de la première personne de l'indicatif présent, il emploie le pluriel comme dans « j'allons », « je disons ». De plus, remarquez la violente contraction du mot « menuisier », qui, devenu « mnûgî », serait incompréhensible à tout étranger. Les finales en « an », comme dans « Dj'barans », « je baillerai, je donnerai » se retrouvent également à Malmedy. Il y a ainsi, de dialecte en dialecte, des points de jonction qui font de notre trésor dialectal une vaste trame tissée sur le bas-latin.

Le court poème en dialecte malmédien reproduit ci-



après me semble encore plus hermétique pour le profane que le précédent. Je le dois à l'inépuisable obligeance de M. Jules Rivière qui l'a extrait d'une anthologie ancienne. Son auteur est feu Henri Bragard, émule de l'abbé Pietquin, tous deux mainteneurs du dialecte wallon de Malmédy par opposition à la langue imposée par un occupant temporaire.

#### LU SAINT-NICOLE

*D'avant quu l'diâle n'âhe mètou s'bonêt,  
Rènèt dja les rodjès djakètes  
Avâ l'manèdge, qwérant l'cachète  
Là quu l'Saint a d'hèrdji s'bâdet.*

*Asteûre, one sucordjire supète.  
On tabour bat, des cwanes sonèt...  
D'avant quu l'diâle n'âhe mètou s'bonêt  
Rènèt dja les rodjès djakètes.*

*Mais vo n'là l'noûve pope qu'a l'doguèt !  
Lu houltrou li-a rayî l'makète;  
Su soûr li kbouyote su trompète  
Et l'père va d'pinde lu mârîtinèt  
D'avant quu l'diâle n'âhe mètou s'bonêt.*

Henri Bragard (1877-1944)

#### Traduction

Avant que le diable n'ait mis son bonnet, courent déjà les robes de nuit rouges par toute la maison; elles cherchent la cachette où le Saint a déchargé son baudet.

A cette heure, un fouet claque, un tambour bat, des cornes sonnent. Avant que le diable n'ait mis son bonnet courent déjà les robes de nuit rouges.

La nouvelle poupée reçoit le coup de grâce, le benjamin lui a arraché la tête, sa sœur lui bossue sa trompette et le père va dépendre le martinet, avant que le diable n'ait mis son bonnet.

Hormis quelques déformations locales dans la graphie et la prononciation des articles et des prénoms, le malmédien se calque sur le liégeois. L'analyse de cet extrait permet de se convaincre une fois de plus que le wallon était autrefois assez riche pour tout exprimer, avec la saveur du

terroir, dans le domaine des usagers. Ne pouvant disséquer tous les phonèmes contenus dans ces trois strophes, bornons-nous à commenter le substantif étrange « sucordjire » qui figure dans le cinquième vers. A l'étymologiste amateur, il permet de saisir sur le vif la transformation d'un mot latin passé dans la bouche d'un Trévire ou d'un Eburon. « Sucordjire » semble dérivé du substantif latin « scordiscus » qui signifie « cuir cru ». Il a donné dans d'autres régions wallonnes le dérivé « scorion » (extrémité du fouet, lacet en cuir) et l'apostrophe amicale « vi scorion, vieux dessalé ». De même que les nègres congolais disent « Alibé » pour « Albert », nos ancêtres éprouvèrent sans doute le besoin d'intercaler une voyelle entre les deux consonnes initiales du substantif « scordiscus » (d'autant plus que l'accent tonique de ce mot se situe sur la pénultième en « i ») ce qui a donné « sucordiscus », puis, par contraction de la finale et substantivation d'un qualificatif « sucordjire ». Dans sa magistrale étude sur le parler de La Gleize, Louis Remacle, Prix Francqui 1956, nous a donné quantité d'étymologies de ce genre. Ailleurs, nous avons entendu aussi le dérivé « escorie », ayant la même signification qu'à Malmédy. En transcrivant ces trois strophes, feu Bragard a négligé de marquer les élisions. Il faut convenir que la récitation de ce petit poème wallon réclamerait du diseur étranger une gymnastique articulatoire peu commune, ne fût-ce que pour prononcer ces trois mots : « les rodjès djaquettes ».

Le dialecte liégeois peut être considéré comme le plus répandu et le plus cultivé, littérairement parlant, de tous les dialectes qui ont donné à la Wallonie des écrivains. Son aire s'étend sur toute la province de Liège et sur la presque totalité du Luxembourg belge. Il possède sa grammaire, son dictionnaire, son histoire et, surtout son théâtre : théâtre joué par des acteurs, théâtre de marionnettes. C'est au wallon de type liégeois que le fameux lexicologue Littré emprunte toujours la première étymologie d'un mot français. Ce qui suffit à démontrer, comme je l'ai dit plus haut, que le wallon est resté plus proche de ses sources que le français. De plus, les lettres de noblesse du wallon de type liégeois datent de l'an 1620, alors que celles de la moderne littérature française de Belgique ne remontent qu'à 1880. Toutefois, comme ce fut le cas pour Jean de Thuin, dans



l'ancien comté de Hainaut, la littérature dialectale liégeoise doit rendre les armes au vieux français régional. Au moyen-âge déjà, Liège comptait parmi ses seigneurs lettrés de grands écrivains français : Jean Le Bel, notamment, maître de Jehan Froissart.

L'ancienne principauté épiscopale liégeoise possédait de nombreux sujets de langue flamande. De plus, ses princes-évêques lui vinrent fréquemment d'Outre-Rhin. Pour se rendre de Liège à Aix-la-Chapelle ou à Cologne, la route de Liège montait à Maestricht et là seulement trouvait un pont sur la Meuse. De ce fait résulte, dans le lexique aussi bien que dans la prononciation, une sensible imprégnation flamando-tudesque. Ces conjonctures font de la « Cité ardente » un véritable creuset où se fondent dans la « Wallonité » - qu'on veuille bien me passer ce néologisme - quantité d'immigrants de qui les patronymes trahissent souvent une origine étrangère à la latinité. De ses pouvoirs féminins d'absorption et de fusion, Liège est si bien assurée qu'elle ne réclame même pas des dits immigrants la « wallonisation » ou la « francisation » de leurs noms de famille. C'est ainsi que le prince des poètes liégeois, feu Joseph Vrindts - de qui le patronyme rappelle le fameux « schild en vriend » des Matines brugeoises - ne fut jamais requis ni sollicité ni tenté de prendre le pseudonyme pourtant tout indiqué de « sosson », vieux mot wallon dérivé de « socius », « compagnon, camarade ». L'influence étrangère se traduit par le durcissement de certaines consonnes et l'abondance de « h » aspirés. Seul, un Liégeois natif parvient à user correctement de ce langage et à l'interpréter dans son grasseyement, ses beautés, ses finesses. Ce dialecte est, pour les profanes, peu perméable à la compréhension, d'autant plus qu'il a peu varié au cours des siècles. En témoignent les deux citations ci-après. La première reproduit dans sa forme archaïque un sonnet - pas bien méchant - dirigé en 1622 par un prêtre catholique, le Père Louis Duchâteau, Provincial des Frères Mineurs, contre le ministre protestant Daniel Hochedé Delavigne. La seconde n'est autre qu'une adaptation en liégeois moderne réalisée en 1921, dans le bulletin de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, par le célèbre philologue Jean Haust. Suit la traduction en français.

## SONE LIGEOI

à Minis

*Xhouté dai Monseu l'predican,  
Ni parlé nin tan cont'lè Mon';  
Kà vo fri dir' k'il dal vi mon'  
Comm' ounc di sès apartinan.*

*Voz estéz cun gran afaxhan  
Aprè lè bin di no chénon' :  
Main poj dir' to sou ki mè fon',  
Vo porpo son porpo d'brigan :*

*Si voz euxhi su l'iscriteur,  
Et bin wardé li loy d'nateur,  
Voz euxhiz aquerou boun brù,*

*Main quoy ? dir' à gen des inieur  
Et lé spitè di vo r'nardeur'  
Ci son voz ouf èt vo bai frù.*

F. Houbiè Ora Meneu d'Lig'.

## ADAPTATION

## SONET LIDJWES

à Minisse

*Houètez dê, Mounseû l'predicant,  
Ni pârlez nin tant conte lès mônes;  
Ca vos frîz dire qui l'diâle vis mône  
Come ounk di sès-apartinants.*

*Vos-estéz-oun grand afahant  
Après lès bins di nos tchènonés;  
Mins, po v'dîre to çou qu'i m'è sône  
Vos porpôs sont porpôs d'brigand.*

*Si vos-eûhiz sût li Scriteure  
Et bin wârdé li lwè d'nature,  
Vos-eûhiz-aqwèrou boun brut...*

*Mins què ? dire às djins dès-indjeures  
Et lès spiter di vos r'nârdeures,  
Ci sont vos-ouves èt vos bès fruts.*

F. Houbiè Ora, Meneû d'Liège.



### Traduction

Ecoutez, Monsieur le Prédicant, ne parlez pas tant contre les moines, car vous feriez dire que le diable vous commande comme à un de ses ressortissants.

Vous n'êtes qu'un grand aspirant aux biens de nos chanoines (Remarque : chanoines de la cathédrale Saint Lambert) mais pour vous dire ce qu'il m'en semble : vos propos sont propos de brigand.

Si vous connaissiez les Saintes-Ecritures et si vous aviez observé la loi de la nature, vous eussiez acquis une bonne réputation.

Mais quoi ! Adresser des injures aux gens et les éclabousser de vos vomissements, ce sont là vos œuvres et leurs beaux fruits.

Dans les commentaires qui suivent cette adaptation, Jean Haust convenait que, de 1620 à 1921, le dialecte liégeois s'était légèrement adouci sous l'influence du français. Graphiquement, on peut en juger par la disparition de la consonne « x » devant les « h » aspirés; « xhoutez » est devenu « houtez », comme si l'aspiration avait perdu son tremplin. La conjugaison du verbe, en liégeois, se distingue aussi, je l'ai dit, par l'emploi du prétérit; de plus, peu de dialectes possèdent comme le liégeois des préfixes d'intensité : exemple : « kibouyi », « bossuer, broyer ». Autre question restée jusqu'ici, je crois, sans réponse; l'origine de ce que l'on appelle erronément « l'accent liégeois ». De quoi provient l'intonation qui fait que l'on reconnaît un Liégeois entre mille ? Ce phrasé musical ne serait-il pas tout simplement le substrat laissé par un idiome disparu ?

Quand on jette un caillou dans l'eau, sa chute provoque des ondes concentriques qui vont en s'écartant l'une de l'autre de plus en plus. Il en est de même pour les parlers dialectaux. Plus l'on s'éloigne d'un centre déterminant au dialecte bien arrêté, fixé depuis longtemps, plus le dialecte intermédiaire devient hybride. Ci-dessous, plusieurs exemples de ces croisements. Nous commencerons par le verviétois, qui nous semble mâtiné de liégeois et de malmédien. J'ai choisi « Mu p'tit' fâvète », pour la raison que « fauvette » se dit en liégeois « fâbite ». Sous cette forme, ce mot figure dans l'un des plus beaux vers de notre trésor dialectal : « *Maye noll' fâbit 'n'a fait oyi comm' leye* Des

tchants si doux... » de Nicolas Defrecheux. « *Mu p'tit' fâvète* » est extrait de « *l'Armanak dé Vi Tchène du Ver-vi* » de 1952. Cet ouvrage m'a été aimablement communiqué par M. Georges Spailier, Directeur des Cahiers Ardennais, à Spa. Je lui exprime ici toute ma gratitude. A M. Spailier également je dois d'avoir pu extraire du « *Chansonnier des Jeunes* » publié en 1927 par M. J. Renard, professeur à l'École normale de Braine-le-Comte, la plupart des chansons wallonnes reproduites en guise de productions dialectales dans l'appendice à ce modeste factum.

### MU P'TIT' FAVETE

(Sonnet de Albert Derouaux)

*Qu'est-ell' duvnawe lu p'tit' fâvète-â-neûr  
Qu'on-z-êtindève à tot'heûr' del djournêye ?  
Ile nos ruvnév' à l'minme plèce', chaque âneye,  
Et s'tchant si clêr aveut tant del douceûr.*

*Dé l'fên' betchêt' du les âb's du là-dzeur,  
Tot près du s'nid et du s' brav' cupagnêye,  
Du s'court respleû il' nos rud'hèv' chaq' fêye  
A plein gozi tot' si djoye et s'bonheûr.*

*Des aut's qui mi, mêtez, dins l'wézinédje,  
Ont d'vou louqui pus d'one fêy' vès l'busquédje  
Comm' po r'trover 'n' saqwé d'rare qu'ont pierdou ;*

*Cisse cope a pris, po l'pus sûr, one aut' vôte,  
Câ nouc des deux cist' anèy' n'a ruvnou  
Et l'po d'espwèr qui dj' wârdève est évôte !*

### Traduction

Qu'est-elle devenue, la petite fauvette-à-tête-noire, qu'on entendait à toute heure de la journée ? Elle nous revenait au même endroit, chaque année; son chant si clair avait tant de douceur !

Perchée à l'extrême pointe des arbres de là au-dessus, tout près de son nid et de sa chère compagne, de son bref refrain elle nous redisait chaque fois à plein gosier toute sa joie et son bonheur.

Dans le voisinage, d'autres que moi ont dû scruter plusieurs fois le bocage comme pour retrouver l'objet rare qu'ils avaient perdu.



Ce couple a pris, c'est bien sûr, une autre direction, car nul des deux n'est revenu cette année et le peu d'espoir que j'avais gardé a disparu.

WES' T-ELE EVOYE ?

« Où est-elle allée ? » (Dialecte hutois)

Wès t-èle èvoye, grand-mâme, ki dj'vèyéve si volti ?  
Mi, dji n' la pu vèyou d'pôye li samin-ne passèye.  
Vola s' grand fauteûye vûde là podzo li tchminèye,  
Si cane, sès p'tit sabots è s' blanc bonèt pleûti.

On a djâsé tot bas, tot bas, è nos' couhène,  
I l'a v'nou on moncheû, è puis moncheû l'curé,  
Min, dji n' sé nin pu lon, paski mi, dj'a n' nalé,  
Treûs longs djoûs sin riv'ni, émon mi p'tite wèzène.

E nos avans vèyou passer on bia convwè,  
Nos éstines là catchi podri l'bouhon d' tchârnale,  
Deus grands hô tchvâs tot neûrs, moussi diska leus spales,  
Avines inte lès orèyes on bia r'lûhant ploumèt...

Asteûr, dji so riv'nou è nos' pâhure mohone,  
E dj'a d'mandé m' grand-mâme. On n' ma nin rèspondou.  
D'ja naki tot costés. Tot costé dj'a kwérou,  
Diska è si p'tite tchambe, min, n'aveû pu persone.

Dji n'a nin avou s'bâhe ô matin â m'lèvé,  
Al tâve, si plâce è vûde, là tot près dèle fignesse,  
D'avant de diner c'è m'mâme, k'a récitè è s' plèce,  
Çou k'èle priyive si bin, li « Bènedicité ».

E dji m'a-st-èdwèrmou tot seû so l'blank tchèstire,  
Li cour bin gros, tot seû, hir dji m'a èdwèrmou.  
Pokwè don, bonne grand-mâme, pokwè n'avève nin v'nou  
Kreûhler mès ptitès mwins è m'fer dire mi priyire ?

Vola s'cane, sès sabots è s' blanc bonèt pleûti,  
Vola s' grand fauteûye vûde là podzo li tchminèye,  
Al copète de djivâ, dji veu s' bwète al peneye,  
Wès t-èle èvoye, grand-mâme, ki dj' vèyéve si volti ?

Louis RENARD

Le Liégeois dirait : « wiss est-elle évoye ? » et le namurois, au lieu de « pahure mohone », « paujère maujone », « demeure paisible ».

Traduction

Où est-elle allée, grand-mère, que j'aimais tant ? Je ne l'ai plus vue depuis la semaine dernière. Sous la cheminée, voici son grand fauteuil vide, sa canne, ses sabots, son blanc bonnet plissé.

Dans la cuisine, on a parlé à voix basse. Un monsieur est venu, puis, ce fut Monsieur le curé. Je n'en sais pas plus long. Moi, j'ai été passer trois jours chez ma petite voisine.

Nous avons vu passer un beau cortège. Nous nous étions cachés derrière des buissons de cornouiller. Deux grands chevaux drapés de noir portaient un beau plumet entre les oreilles.

Maintenant, je suis rentré dans notre tranquille maisonnette. J'ai demandé où était grand-maman; on ne m'a pas répondu. J'ai fourragé partout, je l'ai cherchée dans sa petite chambre, mais il n'y avait personne. Elle n'est plus venue le matin m'embrasser à mon réveil. A table, sa place est vide. Avant le dîner, c'est ma mère qui a récité le benédicité qu'elle disait si bien.

Et je me suis endormi tout seul dans mon petit lit blanc, le cœur bien gros. Pourquoi, grand-mère, n'êtes-vous plus venue me croiser les mains pour dire ma prière ?

Voilà sa canne, ses sabots, son blanc bonnet plissé et, là-haut, sur l'armoire, sa tabatière. Où est-elle donc allée, grand-mère, que j'aimais tant ?

Dans la même note, voici un touchant sonnet de la grande poétesse gallo-française Gabrielle Bernard, de Moustier-sur-Sambre.

Une blanchisseuse restée vieille fille par amour filial se met à pleurer en repassant du linge d'enfant :

LI RISTINDEUSE (1)

Torine est-one boune féye. Pasqui s'mame, aflidjîye, (2)  
Aveûve trop dandji d'lèye, èle n'a nèn v'lu s'marier;  
Si mestî d'ristindeûse les fiyant p'tit'mint viquer,  
Ele ovréye, taurd èt timpe, sin jamais s'dire naujîye. (3)



Po-z'achèver l'samwin-ne, èle ristind one cwarbîye; (4)  
Li fignèsse est douviète su on bia d'jou d'esté;  
I fait tchôd; li viye djin, qu'est st-odéye di causer,  
Si rastoque dins s'fauteuy, et, bén rade, s'esglimîye.

Torine ripléye, curieûse, les cayèts frisses et blans,  
Fait briquer les dintèles, fait des flotches aux rubans,  
Rasplatit les costeuës, di peû qu'èles ni fuch'nuchent (6)

Por one tinre pia d'èfant, quéq'fiye one miète trop ruches; (7)

Pwis, tot d'on côp, sondjaute, et sins sawè poqwè,  
Là qu'èle si mèt à braire dissus on p'tit foubre... (8)

1) repasseuse; 2) impotente; 3) fatiguée; 4) layette; 5) s'assoupit; 6) fussent; 7) rêches; 8) brassière.

De la même, un autre sonnet montrant la tendance du Moustiérais à se rapprocher du Carolorégien.

## II. — CANL'TADGES. (1)

— Choûte one miyète, hé, Gèniye ! N'as-ce nèn oyu  
l'istwère ?  
Fine qu'est todis su tchamps su vòyes avou l'Noré ?  
— Taije-tu, va ?

Oyi, m'féye ! Mi dji nèl vleûve nèn crwère,  
Mins Cadîye do bèdeau mèl a bén assuré !

— Qu'est-ce qu'areûve bén dit ça ? One bauchèle si  
paujère ?

— Eh bén, i paraitreûve qu'ayîr, li gârde Ziré  
Leû-z-a stî tchère su l'dos ! Les a-t-is èwaré !

Is s'sérènt di fwârt près, achîs dins les brouwères

— Et l'mère, dissus c'tins là, d'abôrd, èle dit s'tchap'lèt ?  
— Dji n'sé nèn, mi ! L'crolé qui r'lèveûve des bricoles, (2)  
Les a vèyou ossi.. On l'a dit èmon l'Chèt...

Quén-afère, hein, Gèniye ! Et là qu'ça sorte di scole !  
— C'est-ontèus ! Ele li strone-ne (3) li pouye, sin l'fé criyî !  
S'èle atrape maxigrogne (4) c'est bon manèplèyî ! (5)

1) cancans; 2) lacets; 3) étrangle; 4) le plus sale coup; 5) ce sera un bon mésemploi.

Nous pourrions multiplier à l'infini les exemples, en nous inspirant du dialecte de Fleurus, de Beauraing, de Cerfontaine, d'Assesse, de Jumet, et cetera, pour montrer les hybridations progressives parfois étranges. La plus célèbre de celles-ci se rencontre dans le dialecte de Perwez. A telle enseigne que le savant dialectologue liégeois Jean Haust s'est attaché à reconstituer lui-même une espèce de poème pastoral intitulé « Le Bedète da Colas ». Bizarre étymologie que celle du substantif « Bedète ». Mais ce mot seul va nous donner la clef du dialecte perwézien. « Bedète » signifie « bidette », la femelle du bidet. Ce féminin a été improvisé par les naturels de l'endroit pour désigner une cavale, une jument. Comme s'il préfigurait déjà le dialecte picard, celui d'Ath, par exemple, le wallon de Perwez amuettit la plupart des voyelles. « Bidette » devient « Bedette, « festival » devient « festeval », « papillon » devient « papelion ». Voici un distique extrait de « Le Bedète da Colas » (La jument de Colas).

Le londe d'one décace c'est tode l'minme affaire  
Les djins, nantes, l'cœur wake, damne jusqu'à prandièrè.

Ce qui se traduit par ces mots :

« Le lundi d'une ducasse c'est toujours la même affaire,  
« Les gens fatigués, le cœur vague, dorment jusqu'à l'heure  
de la sieste »

Toutes les voyelles sonores ont été remplacées par des muettes, ainsi que dans ce bout de phrase écrit en dialecte athois : *escuzeu les gros mots. Euj va chi vos è raconter enne. Elle eut authentique pour prouver qu'eul dicton chi pa d'zeur n'eut nieu toudis vrai. Acoutez chi... »*

Par contraste, voici une odelette composée en pur dialecte namurois par le trop rare et puissant poète L.Namèche. Elle est intitulée « Li Paumagne » ou en français « Le manger peu » c'est-à-dire « La Famine ». Admirez le tragique, l'énergie et la richesse lexicologique de ce petit chef d'œuvre :

### LI PAUMAGNE

A mwin qu'vos n'sèrîz vraîmint trop nôreû,  
Aléz-è tapé on'ouye à l'êreû  
Si vos n'savoz nin ci qu'c'est d'èl paumagne.  
Vos vièroz ses mwins, come des pattes d'aragne,  
Grawé dins les batches qu'on met l'on de tch'min,  
One orandje pouûriye ou on boket d'pwin.



Si vos n'savoz nin ci qu'c'est d'él paumagne,  
Vunoz avou mi, dji vos l'mostèr'rè.  
Vunoz avou mi on còp qui l'bîje hagne,  
Dji vos l'mostèr'rè, sètche come on sorè,  
En train d'triyané cauzumint myèrneuwe  
Avou des solès qu'pudnu l'êwe d'él reuwe.

Vunoz avou mi, li djoû des bribeûs :  
Vos l'vièroz su l'visadje do malureûx  
Qui va stinde si mwîn à totes les maujones.  
I trônne è bouchant; i prind ç'qu'on li done.  
Wêtiz-l' èvolpé précausioneûs'mint  
On restant d'bouli qui m'tchin n'vôréve nin.

Ci n'est nin co to, èle a d'zôtès nanches,  
Ele nos-i ratind po qu'nos l'soladjanche :  
Didîns des barakes, dîns des traus d'boutchau  
Qui pûwnu l'tchamagne, su des lés d'hostau...  
Mais po l'riwêti i faut do coradje  
Et s'vos n'n'avoz pon, et bin, c'est damadje.

L. NAMECHE

O surprise, voici un court poème en dialecte carolorégien inspiré à son auteur, le poète André Frère, par Baudelaire. Pour suivre, sa traduction (édulcorée) par le poète lui-même :

BAUDELAIRE

( « Sors-tu du gouffre noir ou... » )

Quine nwêche raudaye ès-ti Biaté  
pou ambernér èm' vikénriye  
en mi skapant d'intrè lès dwègts  
à tous lès caups qui dj't'agrawiye ?...

Ti n'mi léche jamès v'nu d'lé twè  
sins m'lachî t'rîre qui m'escoriye :  
quine mwêche raudaye ès-ti Biaté  
pou ambernér èm' vikénriye ?...

Pa l'pu malaujîle dès cripèts  
dj'chûrai pourtont l'« Véns-ce » qui ti m'criyes  
èt d'vreus-dj' rêchu pâr in après  
faura bèn qu'in djoû dji t'baujiye ...  
Quine mwêche raudaye ès-ti Biaté ?...

BAUDELAIRE

( « Sors-tu du gouffre noir ou... » )

Que tu es garce à mon endroit,  
Beauté, qui viens souiller ma vie  
en t'échappant hors de mes doigts  
chaque fois que je t'ai saisie...

Dès que j'arrive auprès de toi,  
j'entends railler ton ironie  
car tu es garce à mon endroit,  
Beauté, qui viens souiller ma vie...

Mais par les plus raides parois,  
j'irai au « Viens » que tu me cries  
et, tu payeras tes exploits  
en te rendant à mon envie,  
Beauté, qui fus garce envers moi...

Remarquez l'emploi des substantifs déjà rencontrés en verviétois « vikôreÿe » (l'existence) et « escoriye » pour « sucordjire » en malmédien. « Agrawiye » et « baugiye » deviendraient dans le dialecte du Centre les subjonctifs présents « agrawiche » et « baugiche ».

Dans la banlieue même de Charleroi, à Courcelle, le dialecte du Centre fait son apparition. En témoigne l'archaïque tableau voué à une pauvre et ancienne hiercheuse « Marie Colau » admirable poème d'Omer Bastin. En voici un extrait :

Mârie, avè s'dos sconte el tchèminéye  
Astoût la achide asto dou tukwo ;  
Tout-è sè repoûzant, 'le satchoût dès bouchèyes  
Woûrs dèl tièsse brûléye d'ène cromepe pupè dè bos.  
Bén seûr, èle dévoût awo branmint d'l'ôdje;  
Mès qu'èle ôdje, lèye minme èl savoût-èle bèn ?  
Ele avoût sès ans pou l'djou dou pauscôdje,  
Eyèt dou réstant, 'le nè s'dè retoûrnoût nèn.  
Tout l'minme qu'èle n'astoût nèn co trop mazaléye,  
N'a vrémint qu'sès pis qu'avinent l'ér' pèzants;  
Ele daloût è fezant d'grandès adjanblèyes,  
Ey' èle travayoût souvint è mûzenant.  
Ele cûjoût co s'pangn, fezout s'pètte buwéye,



Et, ce qu'in-a d'pus bia, fezoût co sès bougnêts :  
 L'soya s'lèvoût-i su 'ne bèle matinèye,  
 Ele tiroût d'l'ôrziye èt spotchoût dou bré,  
 Avé l'fin tchèrbon, èle makyoût 'ne poutèye  
 Qui devènoût dès boules come dès petits mitchots;  
 Ele lès arindjoût tèrtous a lignéyes  
 Pa t't-avau l'cripèt montant d'vièr l'mézo.  
 O ! vièye mézo, come vos m'chenîz djoliye  
 Padzous l'soya resèkisant lès bougnêts,  
 Avé Mârie, su vo-n-uche aspoÿie,  
 Feumant s'longue pupe, sondjant au tans pasè !

#### Traduction

Le dos appuyé à la cheminée, Marie était assise auprès du poêle. Tout en se reposant, elle tirait des bouffées de la tête calcinée d'une courbe pipe en bois. Elle devait être très âgée, mais peut-être elle-même ne connaissait-elle pas son âge. Son anniversaire coïncidait avec la Pentecôte; du reste, elle ne se souciait pas. Cependant, elle n'était pas encore trop décrépète; seuls, ses pieds paraissaient lourds à traîner. Elle marchait à grandes enjambées et, souvent, marmottait en besognant. Elle cuisait son pain, faisait sa petite lessive, et mieux encore, confectionnait elle-même ses boulets (Remarque : boulets faits de charbon en poussière et agglomérés au moyen d'un liant). Le soleil se levait-il sur une belle matinée, elle allait extraire de l'argile et écrasait du brai. Avec le poussier de charbon, elle faisait une mixture qui se transformait en boules semblables à de petites miches. Puis, elle disposait celles-ci par rangées (pour les faire sécher) sur le raidillon voisin de sa bicoque. O vieille maisonnette ! Comme vous me sembliez jolie aux rayons du soleil essorant les boulets ! Et Marie, appuyée à la porte, fumait sa longue pipe en songeant au temps passé.

Après avoir goûté le charme de cette évocation lointaine, ne conviendra-t-on pas que la langue wallonne, seule, pouvait se permettre de descendre à des détails aussi spécifiques ? N'est-il pas probable que nos poètes locaux d'expression française jugeraient indignes de leur muse et de leur lyre la description d'une telle pauvre, d'une fumeuse de pipe, par surcroît ? Honneur à nos vieux dialectes, seuls capables de nous restituer ces images du passé local !

Honneur à ceux qui, obscurément, les cultivent, dans l'amour de la terre natale et de nos vieux et vieilles !

Non moins émouvant le sonnet ci-après en pur dialecte montois. Il est dû à feu Charles Dausias, l'un des animateurs du célèbre hebdomadaire local « El Rôpieur » (le gavroche montois). Ce sonnet est extrait d'un thrène dédié à une aïeule et intitulé : « Sonnets d'Toussaint à Grand'mère ». La pièce reproduite ci-dessous porte le titre suivant : « L'ESPROON » (Le sansonnet). Il semble qu'une traduction en français ne soit pas nécessaire, si l'on note que « l'rampruelle » signifie « le lierre » et « pénassiers », « lilas » :

*L'esproon qui s'amoute à pierke su l'quéminée,  
 Là longmint qu'i chiff' là comme ein couvreur su l'toit,  
 Et grand'mèr' qu'ein dernier solèy' ravigottoit,  
 V'noit l'intinde, l'appèler souvint d' l'aprè-dinée.*

*D'pous qu'au culot dé s' feu s' place ést abandonnée,  
 L'viell' cahutte et l'gardin personn' n' les erconnoit.  
 Tout quèeye, s'in va : l'muraille où c' qué l'bell'*

*vign' montoit,*

*L'rond d'hierpe où c' qu'in cantant*

*l'z'infants f'siont n' rominée.*

*L'rampruelle, el rosier, nos deux vieux pénassiers -  
 Tordus in galatasse au d'zeur des escaïers;  
 Dé nos anciens vizins mainme i n'in ress' pus guère.*

*L'esproon, li, fidèle à s' poss' l'est toudis là;  
 A l'toupette i chuffelle in nos criant : « Héla  
 Z'infants ! enn' manquez pas dé pinser à grand'mère ! »*

Qui n'a lorgné, en allant à Paris par la voie ferrée, le tragique paysage borain et ses crassiers ressemblant de loin, au soleil couchant, à un amas de pyramides égyptiennes ? Là-dessous, à mille mètres de profondeur parfois, peinent dans les ténèbres de la « fosse » les houilleurs; en patois borain : « les carbéniés ». Parmi eux descend au fond chaque jour, depuis trente ans, le poète Roger Erre, chantre de la mine et de l'amour. Son poème sur la « Lampe de mine » vient d'être mis en musique et diffusé par le



disque à des milliers d'exemplaires. Je lui dois d'avoir sous les yeux « Les Borègnes au Paradis », sous-titrés comme suit : « Légende boreenne pa Henri Tournelle ». Par les extraits ci-dessous, que l'on juge de la malicieuse bonhomie d'un auteur qui connaissait bien ses compatriotes :

*Pa ée biau djou, dins l'ciel, enn' grand'bind' dé Borègnes,  
Des carbéniés bourrus, mais aussi bons que l'pègne,  
Amateurs de métégus et crocheux inradjés,  
Après awo longmint parlé, délibéré,  
Fait deux fois assimblée po' discuter l'affaire,  
Ont inwuyé sète Barb' pou' trouver Dié le Père.*

Admirez la ressemblance parfaite du substantif « el pègne », le pain, avec l'accusatif latin « panem » tel que devaient le prononcer les légionnaires romains. « Crocheux » signifie « joueurs à la crosse ». Encore pratiqué dans certains endroits du Borinage, le jeu de crosse a engendré l'aristocratique jeu de golf. Sainte Barbe patronne des mineurs, va s'agenouiller auprès de Dieu le Père qui, paisiblement, « assis su s'fauteuil d'or, tout in fumant s'bouchie - tout en tirant une bouffée de sa pipe - » ravisot des anges qui djosotent à l'tourpie ». Sainte Barbe expose sa requête à l'Éternel. Elle vient, dit-elle, demander un congé pour les Borains, lesquels durant leur laborieuse existence, « n'étaient ni habitués à minger des potchucs, - des dragées - à boire des jattes de vègne - de vin - ni à se repaître de tartes et de gibelotte ». Écoutez maintenant la caustique réplique du Maître des destins :

*..... On pé sacquié l'esquielle  
Après les carbéniés. P'n'sont djamais contints;  
Quand 'i sont dessus terre, i'z -imbêt'té les djins,  
Là qu' c'est l'journée d'huit heur's, là qu'c'est l'pension  
d'vieillesse,  
I' faut l'carbon pou' rié, el soufflage (1) eyé l'resse,  
C'est toudis des métégus, des manifestations,  
Tous l'z-avvées, i' faitté grèv' pou' des aurmintations...*

(1) le suffrage universel.

Qui ne s'aperçoit que Dieu le Père connaît comme sa poche les socialistes, mot qu'a su éviter habilement l'auteur de cette satire ? Et l'Éternel achève sa diatribe; « tout cela, dit-il, c'est la faute à « Dié l'fisse » qui est venu dire au Pa-

pa : « Les Borègnes, i' faut qu'vous l'z'acceptisse, c'est des fô bons infants, honnêtes eyé royals (loyaux). Après leur vie d'esclave passée au fond de la fosse, il faut les soigner ici comme des haricots dans leur cosse. Enfin, après beaucoup de cocasses récriminations, le Tout Puissant consent à ce que, certains soirs, les Borains emparadisés puissent descendre sur terre et prendre place au sommet des « terrils », d'où ils pourront contempler comme de leur vivant le panorama du bienaimé Borinage :

*Eyé, à l' bonn' saison, quand vous viez, au nuitte,  
Passer n'étoil' filant' pus fell' qu'enne imbluite,  
Vous pourrez certifier, sans créet' dé vous tromper,  
Qué les Borègn's, au ciel, croch'té pou' é souper*

Et, à la bonne saison, quand vous verrez passer une étoile filante, plus rapide que l'éclair, vous pourrez certifier que les Borains, au Paradis, où le Dieu de miséricorde leur a fait installer un terrain de jeu, jouent une partie de crosse avec un souper (à la viande de cheval) pour enjeu. Écrit en français, pareil fabliau perdrait toute saveur et paraîtrait enfantin. Magie du dialecte, voilà bien de tes succès ! Voilà pourquoi, il est heureux, je le répète, qu'en Wallonie au moins le Trésor dialectal continue à faire battre les cœurs et dérider les faces machurées de charbon dans les corons et dans la mine.

Ne faisons qu'un saut jusque Ath, entre Mons et Tournai, où le dialecte atteint la totale pureté du langage rouchi. Voici un poème dû à l'excellent maître Alfred Deneubourg, dont le talent, la modestie et la courtoisie n'ont pas d'égaux. Ce poème dédié aux « vieux », aux anciens, si vous préférez, n'est-il pas digne de la grande anthologie wallonne que nous attendons ? Et pourrait-on, en français, évoquer avec plus d'émotion et d'exactitude ces vieillards déjà décrits par Homère et tant de fois reparus dans les élégies de tous les temps ? Partagez la vision filiale d'un Wallon qui sait aimer et respecter les ancêtres : Le « dindin » du trépas, c'est le glas qui annonce aux survivants la disparition de l'un d'eux. Et sous le coup, ils butent, en marchant, contre les aspérités. Remarquez aussi l'emploi du mot « jasmin » au lieu de « lilas » plus odorant, semble-t-il :



## LES VIEUX

Nos les véyons passeu, chaq' joû, pa l'Esplanâde :  
I vont s'rassir pad'zous les branquag's des jasmins.  
Les vieûx bancs du vieux parc e n-ont couneu ta maint,  
Et les pirots sait'tent par cœur leûs couïonnâdes...

I z'erdit'tent toudis leûs min-més sérénâdes.  
In pâl soleil à l'pleuf récauf leûs viellés mains.  
Pouïs, richant leûs chabots dés les gravieus des qu'mins,  
I fait't, é castellots, leûs p'tités pourmenâdes.

Quék'fois, un d'eus' s'é va aux approach's de l'hiver...  
En' plach' ress' vide, adon, tout au d'bout du banc vert  
Et l'« din-din » du « trépas » fais co bacheu leûs tiètes...

C'est pou çà qu'aujourd'hui, sans s'deviseu, les vieûx  
Su leûs batons d'épêne ont coiseu leûs doigts rêtes  
Et but'tent sans rieu vir, à chinq pas, les gravieus...

Quelles transformations nos dialectes ont subies sur la  
minime distance de Malmédy à Tournai, la diatribe sui-  
vante, intitulée « Les Otieux », en témoigne. Elle fut com-  
posée à Tournai au début du siècle dernier par le célèbre  
chansonnier local Adolphe Wattiez. L'auteur s'est mis lui-  
même en scène sous la figure d'un maître-tisserand fier de  
ses « otieux », de ses outils, et cependant écarté, semble-t-il,  
du Conseil des prudhommes parce que n'ayant pas d'ou-  
vriers sous ses ordres.

J'sus v'nu au meonte dins les étoupes,  
M'mopère n'aveot pos beaucoup d' doupes.  
Pour vife; ermerciens l' Beon Dieu,  
L'aveot ses bras et ses otieux.  
Avant que l' dial' n'euch' mis ses bottes  
Pou l' journé i f'zeot sés marottes.  
Pour vife i ermecions l' Beon-Dieu,  
L'aveot ses bras et ses otieux.

J'ai toudi fet comm' j'ai vu faire  
Quand pus tard j'ai rimplacé m'père,  
M' rapp'lant qu'i d' dizeot « M' petit fieu !  
» N' laiss' jaimès muzir tes otieux !

» Te gagn'ras t'pain sans trop d'misère,  
» Pinses bin à c'que m' conseil rinserre;  
» Pinses-y souvint, va, m' petit fieu :  
» N' laiss' jamès muzir tes otieux. »

Dev'nu pus grand; comm' tous les hommes  
J'pinseos d' voter par les Preud'hommes;  
J'comteos d'sus comm' sur mes deux yeux :  
On a bin l'foute, là, d'més otieux !  
Comm' je n'sus pos bosse (1) de fabrique,  
Que j'weff (2) tout fin seu dins m'boutique.  
J' peux taper su m'bouq', su mes yeux;  
On a bin l'foute, là, d'mes otieux !

Més, l'ein m' dizeot : « Acoute, Adofe ;  
» In s'agit qu' d'ertourner l'étoffe :  
» Dis tout bell'mint à ces Mossieurs  
» Qu' tout l'mcarte set qu' te mani l'z'otieux.  
» Si, pou les patreons tu n' peux l'ête,  
» Pou l' z'ouverrierss, net comm' buzette !  
» T'as l' dreet de t' trouver su les lieux :  
» Tout l'meonte set qu' te mani l'z' otieux. »

J' nai jamès cru qu' cha pourreot printe :  
N'm'a pas fallu queompter qu'à trinte  
Pour pouvoir dire aux conséyeux  
Qu'on s' moqueot bin là d' mes otieux.  
Malgré que j' weffe et que j'sus m'maîte,  
Pou l'Preud'homme' j'sus Jeanneot-Jeannette;  
Més, j' peux dire à les conséyeux,  
Qu'pou voter là n'faut point d'otieux !

(1) Patron; (2) Travail.

Seul, un Tournaisien peut prononcer correctement les  
diphthongues en « eo », telles que, dans « Beon Dieu, comp-  
teot, dieseot, et cetera ». Mais la parenté du tournaisien  
avec les autres dialectes romans de Belgique nous est at-  
testée par les mots « que j'weffe »; en liégeois, ils devien-  
nent « qui dj'ouveure », ce qui se calque étroitement sur  
le latin « operor » devenu « ovror » dans la bouche des  
Celts. Certains de ceux-ci ignoraient la lettre « p », de  
même que les Chinois ignorent la lettre « r ». « N'avoir pas  
beaucoup de doupes » signifie « n'avoir pas beaucoup de



centimes ». Quant à l'expression « qu'tout l'mcarte », elle demeure pour moi incompréhensible, mais résulte peut-être d'une faute d'impression. Le substantif « otieu », outil, est devenu chez les bateliers sambriens synonyme de « gaffe ». Cette longue perche munie de deux crocs latéraux à sa pointe sert à diriger la péniche en supplément au gouvernail. Nombreux sont les autres termes techniques ainsi importés de Picardie par les bateliers wallons.

A qui aura examiné les diverses formes dialectales reproduites ci-dessus, la question que voici montera aux lèvres, j'en suis sûr : pourquoi, en Wallonie, dans un espace si restreint, tant de dialectes différents, même si l'on tient compte de l'entière liberté dans laquelle ils évoluent ? En fait, les dits dialectes se décomposent, comme on le sait, en trois grands groupes, le picard, le wallon, le gaulois. Ce dernier, peu important quant au nombre des usagers en Belgique. Ainsi que tant d'autres, j'ai moi-même, simple amateur, soulevé quantité d'hypothèses au sujet de l'origine de nos dialectes. Scrutant à nouveau l'implantation de nos populations gallo-romanes, j'en reviens à croire que la Picardie (belge et française) couvre le territoire habité autrefois par les Nerviens et le reste de la Wallonie, le territoire peuplé jadis par les Eburons, les Condruzes, les Poemaniens, les Aduatiques et les Trévires. Cette hypothèse pourrait aisément se vérifier, si cela n'a déjà été fait par un plus savant et plus autorisé que moi, en superposant deux cartes ethnographiques de même échelle : la première montrant la localisation des anciennes tribus gallo-belges; la seconde, montrant la localisation géographique actuelle de nos grands groupes dialectaux. On verrait, de cette façon, si l'aire occupée aujourd'hui par les Picards correspond à la Nervie d'avant J.C., et ainsi de suite. César prétend que les Belges différaient entre eux par la langue. Comment se fait-il, en ce cas, que les dits Belges envoyaient chaque année des délégués à l'assemblée générale tenue par les Gaulois dans une enceinte sacrée voisine de Chartres ? N'est-il pas vraisemblable qu'il a dû exister une langue commune à tous les druides et à tous les chefs de tribu tels que Dumnorix, Ambiorix, Vercingétorix et cetera ? En détruisant la caste des druides, en coupant les plus hautes têtes de la Résistance, l'odieuse César savait ce qu'il faisait : un peuple qui perd sa langue, perd son

âme. Ce n'est pas à Waterloo seulement que les Wallons devraient se rendre annuellement en pèlerinage, mais aussi à Gergovie. Là, au pied du monument élevé à la mémoire des soldats de Vercingétorix, ils rencontreraient les descendants de nos ancêtres communs : les Celtes.

Nous avons donc vu nos dialectes romans s'adoucir à mesure que nous nous dirigeons vers le sud, par Mons, vers l'ouest, par Tournai. Mais il ne faudrait pas croire qu'une fois franchie la frontière franco-belge, les dialectes picards se rapprochent du français au point de se confondre avec celui-ci. Pas du tout. Avec l'abbé Heccart, le rouchi a eu l'équivalent de Jean Haust. Et j'ai trouvé dans des romans régionalistes de feu Léon Bocquet et de Florian Parmentier toute une collection de mots dialectaux propres à la Flandre wallonne et à la région de Valenciennes. Entre ces dialectes et les nôtres, il existe certainement de nombreux rapprochements semblables à celui que j'ai pu constater entre le parler de Malmédy et celui de Tournai, villes pourtant très éloignées l'une de l'autre. Ainsi, pour traduire en wallon le mot « défaite, tatouille, correction, coup de grâce », on dit à Malmédy « on doguet » et à Tournai, « enn doguette ». Dans ma jeunesse, j'ai séjourné fréquemment à Lille et à Boulogne-sur-mer, où j'avais de proches parents. Je puis vous assurer que dans ces régions, les dialectes possèdent, là aussi, leur propre lexique et leur prononciation distincte des nôtres. Comme je l'ai dit déjà, le domaine du picard est bien plus étendu que celui du wallon. Qui sait ? Un jour, peut-être, la littérature dialectale renaîtra en France. Pour tuer les dialectes, il faudrait tuer tous les gens du peuple.

Evidemment, je n'ai fait que survoler la Wallonie et suivre, pour ainsi dire, la grande ligne Liège-Tournai. En voletant ainsi de région à région, on remarque aisément que les dialectes se conservent plus purs à la campagne que dans les grandes agglomérations et aussi, qu'il existe dans notre littérature dialectale comme en français des auteurs hermétiques amoureux du mot rare et d'autres, plus limpides, plus proches du langage quotidien.

Nous nous sommes entretenus jusqu'ici, très brièvement, du véhicule de la pensée, du truchement qui permet à l'auteur de se faire entendre de son auditeur ou de son lecteur. Arrêtons-nous maintenant sur la forme et l'esprit,



en commençant par la plus noble expression des sentiments; la poésie. Ce qui frappe le versificateur français - je dis bien; versificateur - en supposant que celui-ci entende le message des aèdes wallons - c'est la variété des coupes et des mètres utilisés par ces derniers. Dans les poèmes wallons que j'ai lus, j'ai rarement rencontré ces accumulations de quatrains superposés comme des briques qui finissent par distiller l'ennui, même si l'auteur est inspiré.

Ou bien la veine des auteurs dialectaux est plus riche que celle des auteurs d'expression française ou bien leur Muse est plus primesautière ou bien, inconsciemment, les Wallons tentent d'échapper au carcan de la prosodie banvillesque. Je n'ignore pas que Henri Simon et Marcel Launay, d'autres encore, se sont créés une prosodie personnelle. Je crois très humblement qu'il serait possible de constituer une prosodie wallonne autonome en proscrivant la rime riche, donc très lourde, et en jouant des assonances. Il faut bien convenir que certains dialectes sont très durs, très difficiles à lire et à dire pour des non-indigènes. Qui, s'il n'est Liégeois natif, pourrait prononcer correctement le mot « d'hindez », descendez, ou le vernacule « Xhoffray »? Ce « xh » n'est-il pas proche parent du fameux « th » anglais, si difficile à attraper ? J'ai rencontré chez les poètes liégeois des exceptions, c'est à dire des auteurs qui savent introduire des repos, des échappements, si j'ose dire, des presque syllabes muettes dans leurs vers. En voici un exemple : « li vint, moussi d'nivaye, di djaleye et d'warglèce a qwité tot hûzant ses dsseulés palas d'glèce po v'ni fé l'robaleux dvins nos vilès cités. » Quelques syllabes atones, comme dans « nos vilès cités » nos vieilles cités, en français, rendent le vers plus euphonique. Ou encore, du même auteur, « Tot fant qu'on-z-ôt djémi les cohes des bassès hayes ... »

En général, il m'a semblé que, plus les sentiments exprimés étaient simples, directs, primitifs, plus un poème dialectal dégageait d'émotion. Quand l'auteur veut raffiner, couper les cheveux en quatre, s'expliquer lui-même, il ne frappe pas au cœur. Ce phénomène s'explique aisément : avec des mots très proches des métiers manuels, de la vie quotidienne dans nos régions, on ne peut refaire ni Baudelaire ni Racine. C'est pourquoi, dans le domaine comique ou

bon-enfant, celui de Jacques Bonhomme, la littérature dialectale l'emporte sur la française.

Certaines œuvres en prose lues par celui qui vous parle dégagent, par leur vigueur, leur sincérité, leur authenticité, plus de saveur que bien des livres écrits en français. Mais il faut savoir le wallon pour les déguster. Je ne citerai ni titres ni noms d'auteurs, mais je ne crains pas de confesser que certaines lectures dialectales m'émeuvent souvent jusqu'aux larmes. J'ai pu comparer, par exemple, plusieurs ouvrages littéraires écrits par des instituteurs ou des institutrices concernant les écoliers de leurs classes. Eh bien, j'ai plaisir à vous le déclarer, c'est à un écrivain wallon que je décernerais la palme si j'étais juge. Hélas ! Ce petit chef d'œuvre est pour ainsi dire illisible et incompréhensible pour un Français. Cependant, je l'aime, ce livre de classe, il me fait mordre à pleines dents la terre natale. Il est si vrai, si rude, si savoureux que toute traduction lui ravirait son arôme. Voilà le handicap des œuvres écrites en dialecte; elles souffrent du même isolement que les livres finlandais, islandais, irlandais, danois et même hollandais.

Autre remarque : si les linguistes et les auteurs dramatiques wallons, à qui l'on doit plus de six mille pièces de théâtre, vous le savez, conviennent que le wallon, le rouchi, le gaumais sont des idiomes concrets, très proches du peuple, de ses mœurs, de sa mentalité, de ses espoirs et de ses peines, nous avons vu, dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, des poètes, des prosateurs, des dramaturges dialectaux abordant des sujets élevés, des « catégories », comme disent les philosophes, qui confinent à la métaphysique, à la grande polémique, même à la lutte des classes. Un Henri Hurard n'a-t-il pas mis à la scène des politiciens, des bourgeois ? Que manque-t-il au wallon pour opposer entre eux dans le roman ou sur les planches des ingénieurs, des maîtres de forges, des financiers, des idéologues, des tribuns ? Nous allons le dire. Pourquoi pareille ambition serait-elle interdite aux écrivains sortis du peuple et le connaissant mieux que quiconque ? Ici encore, nous frôlons la politique, cette visée ouvrant des horizons insoupçonnés à la classe montante et à ses hérauts littéraires.

La possession de tant de dialectes, de dialectes littérairement cultivés, et celle d'un trésor dialectal considérable, plus ancien que la littérature française moderne de Belgi-



que, puisqu'il remonte à l'an 1620, constituent pour notre minuscule patrie une richesse inestimable, ce qualificatif étant pris dans son sens le plus étroit : inestimable parce inestimé aux yeux des ignorants. Pour revaloriser nos dialectes aux yeux du public belge et de l'étranger, il y aurait à mes yeux un moyen, un moyen révolutionnaire, et c'est ici que j'aborde la seconde partie de mon exposé. Je l'avais d'abord intitulée : « le wallon synthétique ». Mieux vaudrait dire « wallon unifié » ou « dialecte unique ».

Mon utopie consiste en l'adoption d'un idiome secondaire commun à tous les Wallons et tiré du sol natal. Jules Feller y avait pensé avant moi, m'a-t-on dit à Liège. Il a été repoussé avec pertes, paraît-il. Rassurez-vous. Il ne s'agit pas, dans mon utopie, de créer une langue nouvelle semblable à l'espéranto, à l'ido, au volapuck, au romangle et cetera. Non. Je pense qu'il vaudrait mieux fixer le choix sur un dialecte existant, sur un idiome complet, normalement constitué et en usage de nos jours dans une région wallonne. A mon humble avis, les constituants supposés de cette langue commune devraient adopter celui de nos dialectes qui puisse être aisément appris, parlé, typographié et lu par tous les habitants de la Romanie belge, de Malmédy à Tournai. C'est impossible ! vous écrieriez-vous. C'est ridicule, attentatoire à la liberté ! C'est faire bon marché de toutes nos littératures dialectales et de tous nos écrivains dialectaux ! D'accord, tout à fait d'accord, si, vous, écrivains dialectaux, ne désirez pas vous adresser à tous vos compatriotes, être lus ou traduits dans tous les foyers wallons. Mais permettez tout de même qu'en profane, en profanateur, penserez-vous, je reste dans l'utopie et développe celle-ci à mes risques et périls.

Quelles sont les raisons que j'apporte à l'appui de ma thèse utopique ? Il est normal et naturel, disons même indispensable, que chaque écrivain dialectal défende jalousement le dialecte qu'il cultive et le trouve le plus beau de tous. Mais, entre nous, et sans reproches, cela ne vous rappelle-t-il pas un peu le temps où d'un village à l'autre, les garçons bataillaient à coups de pierres et, lors des ducasses, expulsaient des salles de bal les danseurs venus de la localité voisine ? Faut-il vous rappeler aussi que Celtil, le père de Vercingétorix, a été décapité parce qu'il essayait de fédérer les tribus gauloises ? Pourquoi, avec une armée de

soixante mille légionnaires, César est-il venu à bout d'un peuple de trente millions d'âmes ? Parce que, jamais, les Gaulois ne parvinrent à s'unir. Allez-vous donner le même spectacle, vous, le sel du terroir wallon ? Est-il chimérique de souhaiter qu'aux yeux de tous les peuples, le peuple wallon se donne une langue nationale, une langue officielle, codifiée comme le français et permettant d'exprimer toutes les nuances de la pensée ? Cette utopie vous fait sourire, hausser les épaules. Pourquoi un dialecte unique, puisque nous avons le français comme langue seconde propre à exprimer les plus hautes spéculations intellectuelles ? D'autant plus, comme je l'ai dit plus haut, que le français nous appartient légitimement, par voie d'héritage et de tradition. Moi, je veux bien, je ne demande pas mieux, je vote pour le statu quo. Ne suis-je pas écrivain d'expression française ? Mais si j'étais écrivain dialectal, il me semble que je supporterais malaisément pareille infériorité ; je combattrais pour que le wallon réussisse à s'imposer comme l'a fait le francien, son frère cadet. Réussisse à s'imposer en Wallonie tout au moins, ne fût-ce que pour rivaliser avec les Flamands. Nos voisins ne sont-ils en droit de nous jeter ceci à la face : « nous autres Flamands, nous avons une presse, une langue, une littérature unifiées. Vous autres, Wallons, vous n'avez qu'un ramassis de dialectes, vous n'êtes même pas capables de prier en wallon. Peut-on sérieusement parler de fédéralisme lorsque la Wallonie n'a même pas d'idiome national pour réciter le pater et l'ave maria ? La mystique wallonne n'existe qu'en politique, sous couleur de francophilie. C'est nous, anciens vassaux des rois de France, les véritables défenseurs de l'indépendance belge ».

A cette diatribe, ne serait-il pas réjouissant de pouvoir répondre un jour : « maintenant, Messieurs les Flamands, nous avons comme vous une langue, une presse, une littérature unifiées. Nous avons une radiodiffusion, une télévision authentiquement wallonnes, des écoles wallonnes à tous les degrés, des prédicateurs, des orateurs wallons, des tribunaux wallons, des régiments wallons, et cetera, et cetera. »

Peut-être l'un d'entre vous se souviendra-t-il que, pendant la dernière guerre, il fut question à certain moment, d'une déportation vers l'est de toute la population wallonne.



Les Nazis voulaient faire place nette chez nous pour y installer leurs amis, Un tel projet, non réalisé heureusement, peut vous sembler chimérique, irréalisable, extravagant. Eh bien, pas plus tard qu'en avril 1955, les Soviétiques ont effectué le déplacement total et planifié des populations de la Moldavie. Cette république était située au sud de la Roumanie et comptait deux millions de citoyens. Volontaires ou récalcitrants, ils ont tous été déportés dans les provinces russes d'Astrakhan, de Rostov, de Pavlodar et dans le Kazakstan. Les volontaires ont bénéficié du transport gratuit pour eux et 2.000 kg. de bagages, ainsi que de diverses subventions. Jusqu'à présent, aucune nouvelle des exilés, consentants ou non, n'est parvenue en Occident.

Cela ne fait-il pas frémir ? Et pourtant, ce n'est pas une utopie, hélas ! Supposons qu'une telle déportation massive se soit produite chez nous sous l'occupation. Voici nos trois millions et demi de compatriotes transplantés dans une région lointaine et contraints d'y rester. Naturellement, ils seraient contraints aussi d'adopter la langue du vainqueur, mais, en secret, s'efforceraient, vous le pensez bien, de conserver leur idiome natal. Mais lequel ? Il y a autant de dialectes wallons que de localités wallonnes. N'est-il pas vraisemblable qu'en pareil cas l'un ou l'autre de nos dialectes prévaudrait et que, dans ce dialecte privilégié, un poète exilé composerait l'équivalent du fameux psaume « super flumina Babylonis » ? On pourrait me rétorquer ceci : les déportés sachant tous le français, cette langue leur fournirait les messages codiques destinés à transmettre les mots d'ordre de la Résistance. Je réplique : le français n'a pas la saveur, le bouquet, l'arôme puissant de nos dialectes; il est trop bien peigné, trop mondain, trop académique. En se mondialisant, le français a perdu son odeur de terroir. Cette langue presque algébrique à force d'abstraction permet d'exprimer les nuances les plus subtiles de la pensée grâce à la création de néologismes tirés du grec et du latin. Rien n'empêche d'en faire autant pour le dialecte unique préconisé par votre serviteur, à titre de simple « vue de l'esprit », je le souligne, et au risque de déflorer aussi le dialecte choisi comme commun véhicule de la pensée wallonne. Une telle entreprise paraîtra évidemment, chimérique, irréalisable, inutile et même nuisible aux yeux des partisans du statu quo. Antifrançaise ! s'écrieront les politiciens. Quoi-

qu'écrivain d'expression française, je vais vous démontrer que rien n'est impossible à ceux qui se sont juré de rendre une âme, son âme, à tout un peuple. Ou même à ceux qui se jureraient de faire mieux connaître au peuple wallon la richesse de sa littérature dialectale en traduisant dans la langue commune les plus grandes œuvres de la dite littérature. Songeons à « Mireille », par exemple, aux « Mémoires et récits » de Frédéric Mistral.

Songeons aussi que la jeunesse wallonne des écoles, dans sa majeure partie, ignore totalement nos grandes œuvres dialectales. Vous me direz qu'elle ignore aussi bien les auteurs belges d'expression française. Une enquête récente du professeur Desonay l'a démontré. Eh bien, à mon très humble avis, de telles carences déshonorent aussi bien les maîtres que les disciples. En France, et non sans raison, on se gausse du complexe d'infériorité qui nous rend esclaves de la publicité parisienne et nous fait mépriser les écrivains nationaux, nos propres compatriotes. Aucun pays d'Europe n'offre pareil spectacle.

Ecoutez donc l'histoire, résumée en quelques lignes, de la résurrection irlandaise.

De nos jours encore, la situation linguistique de l'Irlande peut se comparer à celle de la Wallonie. Pour faire connaître au dehors l'histoire de l'île, celle de la langue gaélique, celle des arts gaéliques, le vulgarisateur irlandais doit recourir à une langue de grand courant : l'anglais. Autre point de ressemblance : une commune parenté avec le latin. L'irlandais possède comme le latin des verbes déponents et, en plus, son propre alphabet. Toutefois, la plupart des journaux et revues sont composés en caractères typographiques latins. Je possède le texte de la constitution irlandaise de 1922, mais, craignant de trahir cette langue dont j'ignore la prononciation exacte, je m'abstiendrai de vous en donner des extraits. A l'encontre des Wallons, les Irlandais, très catholiques, vous le savez, disposent de missels juxtaposant les prières en latin et en gaélique. Bien plus, les rénovateurs du langage national prirent soin de donner à celui-ci, dès l'indépendance reconquise, la terminologie qui manquait au gaélique pour devenir une langue moderne complète permettant d'exprimer les notions scientifiques les plus récentes. Comment, par exemple, décrire en wallon l'appareillage d'un avion à réaction ou celui d'une



vulgaire locomotive ? Il fut constaté, lors de la fondation de la république irlandaise en 1922, que sur trois millions d'habitants dans les comtés irlandais proprement dits, 543.500 citoyens seulement, soit 18%, parlaient encore le gaélique. Aussitôt, le gouvernement se met au travail. Si bien qu'en 1929 déjà, dans l'enseignement primaire, sur 13.622 instituteurs, 8% seulement ne possédaient pas le certificat leur permettant d'enseigner la langue nationale. Dans l'enseignement secondaire, même émulation. Dans toutes les universités, la connaissance du gaélique est réclamée aux étudiants. Des cours complémentaires pour l'enseignement de l'irlandais ont été créés partout. En 1926, des citoyens parlaient le gaélique; en 1936 : 23%. Si la progression s'est maintenue, on peut estimer qu'à l'heure actuelle 50% des Irlandais parlent et lisent couramment la langue restaurée.

Vous n'ignorez pas qu'en Palestine, depuis la fondation de la république d'Israël, l'hébreu, considéré naguère comme langue morte, est devenu la langue officielle. Dans les écoles, les collèges, les universités, l'enseignement se donne uniquement en langue hébraïque. Celle-ci est encore plus ancienne que le gaélique; comme celui-ci, elle possède son propre alphabet.

En Ecosse, par contre, l'enseignement scolaire de l'ancienne langue nationale, l'érse, a échoué. Les cours ont été supprimés.

En Suisse romande se manifeste actuellement une prodigieuse reviviscence de l'activité littéraire dialectale. Grâce à M. Henri Perrochon, professeur au collège de Payerne, président de l'Association des écrivains vaudois, j'ai sous les yeux le numéro du 15 mars 1956 de la revue intitulée « Le Nouveau conteur vaudois et romand », organe de « L'Association vaudoise des amis du patois ». Dès les premières pages, on y rencontre sous la signature de l'infatigable et toujours si obligeant Henri Perrochon, un article consacré au substantif vernaculaire « Carnotset »; il revêt au pays de Vaud la même signification que « café, cabaret, estaminet ». Le parler régional vaudois remplace généralement notre chuintante wallonne « tch » par la sifflante « tze » ou « tse ». Ainsi, le mot charbonnier se traduit par « Tchairbounie » et le mot chèvre par « tchivra ». Voici la traduction d'un proverbe bien connu : « Tchairbou-

nie ât maître tchie lu ». Pourquoi cette reviviscence des dialectes dans les cantons vaudois ? Le billet reproduit ci-après en donne les raisons : « Le doigt sur la plaie ! On parle fort et ferme d'un « malaise » romand. D'aucuns s'efforcent d'en rechercher les causes. Dans un article de la Nouvelle Revue, signé A. Bach, on lit entr'autres : « au préalable, il convient d'examiner en toute objectivité si l'on s'est assez soucié de maintenir vivaces le culte du pays, le soin de sa défense spirituelle avant que militaire, l'amour des traditions nationales les plus dignes d'attachement, celles où se marient l'équilibre, la modération et le souci de l'humain. De voir si, de ce côté, nous ne sommes pas en perte de vitesse. « Quand on pense combien superficiellement on enseigne nos histoires cantonales romandes, dans quel mépris on a tenu nos patois, ces parlars si vivants qu'utilisaient nos ancêtres pour s'exprimer, qui s'étonnerait de voir dégénérer le sens de la chose publique, partant : le sens patricien ? Patrimoine terrien émietté au profit des villes, sève de nos vieux langages retirée, que reste-t-il de nous ? Des personnages anonymes, hybrides, inféconds, ni citadins ni paysans. Allez demander à ces gens-là d'aimer leur sol, de le défendre ! Autant leur demander le défendre un ... chantier ! « Répondant à ce coup de fouet et à beaucoup d'autres, sans doute, des patoisants vaudois fondent actuellement dans toutes leurs agglomérations des « amicales »; celles-ci organisent des séances de récitations au cours desquelles se produisent les auteurs régionaux. Voici à titre d'exemple, le programme des « Journées des patoisants vaudois » qui auront lieu à Bulle les 29 et 30 septembre prochain : « Ce programme est établi d'une façon très rigoureuse. La réussite de cette grande fête l'exige. Toutes les productions devront être sues à la perfection. et présentées par des diseurs ou chanteurs ayant une bonne voix et une bonne prononciation. Elles seront gaies ou sérieuses, mais les histoires grivoises seront impitoyablement bannies. Le nombre des productions sera relativement restreint. Leur durée pourra aller de 5 à 15 minutes, le temps le plus long étant réservé aux productions collectives. Il ne pourra être attribué qu'une production par région (district, vallée, etc). Nous invitons les amicales et groupes locaux à en préparer chacun une. Place sera faite aux principales variétés dialectales sur un plan d'égalité



entre les quatre cantons patoisants... » Les lecteurs de ce modeste essai voudront bien trouver ci-dessous le texte et la traduction d'une courte légende jurassienne ; elle est intitulée « LE TRESOU » (Le trésor) : *Dedins in veye airmoinai di temps de lai dierre des Schevêdes, in monnié des Meulins de lai Moue trové in païrdjemin qu'é y aivait in carré de traicie. Es quaitre câres, an voiyait in litye, eune petête fiate, in beutenie et in piainne euserâle. On voiyait à moitan in petêt l'airtche-baine. Ce n'était pe bin malin de devisé qu'en creuillaint li an troverait in coffre empiâssou de pièces d'oue. Le tot, c'était dé trové ces quaitre bôs, piaintes en carré. Laivou qu'èi allèsse, è trovève bin doux o troue de ces bôs, mains janmais quaitre. O bin ès ne faissint pon le carré. Vôs se musês prou qu'è predjait dins lai tot son temps. E se fondé taint li-dessus qu'é preudjé aissebin quâsi le sené. De lai tchaince que son bouèbe ne feut pon se enonceint. N'envoidge que pus taid in tchairbounnie, en faissaint sai piaice de fouenné, trové le trésou et sa sâvê d'aivô en Fraince.* » Traduction : « Dans un vieil almanach datant de la guerre des Suédois (Guerre de trente ans 1618-1648) un meunier des Moulins de la Mort trouva un parchemin sur lequel était tracé un carré. Il avait aux quatre angles un if, un petit épicea, un sorbier des oiseleurs et un érable plane. On y remarquait au centre un petit bahut. Il n'était pas malaisé de deviner qu'en creusant le sol, on trouverait un coffret empli de pièces d'or. Le tout était de découvrir les quatre arbres plantés en carré. Où que se rendît le meunier, il en trouvait bien deux ou trois, mais jamais quatre. Ou bien les arbres étaient plantés autrement. Vous pensez bien que le meunier perdait ainsi tout son temps. Ce fut bientôt une idée fixe qui lui fit perdre quasi l'esprit. Il est heureux que son fils ne fut pas aussi innocent. N'empêche que, plus tard, un charbonnier, en préparant l'assise de sa meule, trouva le trésor et se hâta de l'emporter en France. »

Sans nous attarder à l'analyse de ces phonèmes, très rapprochés du wallon, remarquons seulement qu'à l'instar du dialecte liégeois, le dialecte jurassien a conservé l'usage du passé défini. Une campagne est ouverte par le « Conteur vaudois et romand » en vue de la création d'un « Musée de la vie vaudoise ». De nombreux dons d'objets anciens ont déjà eu lieu. Nous aurons donc bientôt en pays de Vaud

une réplique du « Musée de la vie wallonne » de la rue Féronstrée, à Liège.

Le centre de gravité du triangle formé par la Wallonie se trouve entre Dinant et Ciney. C'est, à mon avis d'utopiste, bien entendu, dans cette région que devrait légitimement être choisi le dialecte destiné à devenir la langue commune de tous les Wallons. Il doit y exister des villages très anciens où se sont conservés des phonèmes très rapprochés du latin, comme « aiwe » pour eau, « steule » pour étoile, et cetera. Cette étroite parenté avec la langue latine permettrait d'autant mieux la création d'une terminologie moderne.

Un dernier mot : permettez-moi de vous faire part de deux trouvailles que j'ai faites récemment et qui rectifient certains points de cet exposé. J'ai dit que les dialectes romans étaient délaissés en France. Or, il s'est créé à l'université de Strasbourg en janvier de cette année, un Centre de dialectologie romane. Ce Centre, disent les journaux, s'efforcera de servir à la documentation et à l'orientation des étudiants et des chercheurs étrangers.

A propos de prières en wallon, j'ai découvert ceci dans un récit publié en mars 1938 par les Cahiers wallons sous la signature de l'abbé Pirot, prêtre au Canada. Voici un extrait du « Bûre di Diale » :

« Man Rôse (la grand'mère de l'auteur) dimoureut tote seule et c'esteut mi qu'alleu passer l'nêt avou l'ève, là cinquante ans. Su l'anêti, elle espurdeut s'crasset à l'ôle (remarquez l'étroite ressemblance de ce mot avec le substantif latin « oleum », huile d'olive). Li cabouleye cûjeut su l'istufe et l'vint grûlent todis dins l'grante tchimineye. Man Rôse, adon, pêleut ses canadas tot in djant ses pateinres en wallon.. ». (Traduction : Extrait d'un conte intitulé « Le Beurre du diable » : « Ma grand'mère, Maman-Rose, vivait seule. C'était moi qui allais passer la nuit chez elle, il y a de cela cinquante ans. Sur l'évier, elle préparait son crasset à l'huile grasse. La nourriture du bétail cuisait sur le poêle. Le vent grondait toujours dans la grande cheminée. Alors, Maman-Rose pelait ses pommes de terre, tout en disant ses patenôtres en wallon. Je n'ai jamais entendu qu'elle dire ses prières en wallon. »

Il est probable que cette vieille paysanne de Gesves



traduisait spontanément en dialecte les prières apprises par elle en français ou, peut-être, en latin. On ne pourrait donc soutenir que les Wallons sont incapables de prier dans leur langue. Par conséquent, pour aller jusqu'au bout de notre utopie, il suffirait que les évêques de Liège, de Namur et de Tournai se missent d'accord avec l'assentiment du Saint-Père, polyglotte consommé, pour établir le texte wallon des prières les plus courantes et même du catéchisme. En quel dialecte ? me demanderez-vous. Le choix fait par les prélats pourrait servir de « test » à ceux qui abonderaient dans mon sens.

En terminant, permettez-moi de vous remercier d'avoir lu si patiemment les élucubrations d'un original de ma sorte; n'y attachez pas d'importance. Mais souvenez-vous toujours de ce dicton : « utopie aujourd'hui, réalité demain ». Six cents millions de Chinois, vous l'avez lu, viennent d'adopter le dialecte unique. Trois millions de Wallons seraient-ils incapables d'en faire autant ? N'est-il pas dérisoire de constater que les nègres du Congo jouissent d'émissions en langues indigènes et nous autres, Wallons, peu ou pas ? C'est bien. N'en parlons plus. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

#### APPENDICE

En guise de morceaux choisis, le lecteur trouvera ci-après, avec traduction ou notes, les paroles des plus célèbres chansons wallonnes ou, à leur défaut, des poèmes bien caractéristiques de telle ou telle région. Nous nous sommes bornés aux dialectes suivants : le gaumais, le malmédien, le verviétois, le liégeois, le hutois, le namurois, le carolorégien, le nivellois, le dialecte du Centre, le montois, le borain, le athois, le tournaisien.

#### DIALECTE DE LA GAUME (extrémité sud-orientale du Luxembourg belge)

##### PITIT VALET (Berceuse par Albert Yande)

1

*Clojéz vôs uyes, pitit valèt,  
Si v' v'adormins, lès coqs tchantrint.  
Dju m'vas v'bichi, v'atéz hodé,  
B'ez m'vot' minot', pitit mandrin !  
« Roum doudoum, Colas Robin,  
Gn'a not' cheval qui n'va nî bin ».*

2

*I' n'é co fât, l'pité démon,  
Des avanies toute la djournâye.  
I' s'rout djentil comme in mouton  
Quu dj' s'rous toudjous bin étounâye,  
Mais pon d'dandji, savez'v', maraud :  
Faut qu'an s'pûjiche et s'débrichi  
Et co couri à pids détchous !  
Mon Dieu toudjous, i'm'frè sètchi !*

3

*Clojéz vos uyes, pitit valet,  
Wâtez d'dormi ét dj'm'à vèrà  
Ou dj' vas hutchi l' « Henri Crotchêt »  
Pou v'nu v' gatîr, pitit varat !  
« Roum doudoum, Colas Robin,  
Gn'a not' cheval qui n'va nî bin  
Et not' bôchèl' qui n'sait dansi ».*

4

*Et not' papa qui va rêtrer  
Qui s'rè binâch' d'aller coûtchi.  
N'faut m'lu broûyi, il est hodé.  
Si p'tit valèt l'lâré dormi.  
D'mè au matin, i' fâré djou,  
Gn'arè du s'lo, an djouré co  
Et not' piti s'ré coum' toudjous  
L'pus bê d'turtous, aveu s'tricot.*



Clojéz vos uyes, pitit valèt,  
 Saint Nicolas tripèl' toudjous  
 Et s'v' vint t' à l'heure écouûter  
 Faut qu'v' n' oyich' pus rin tchû nous.  
 « Roum doudoum, Colas Robin,  
 Gn' a not' cheval qui n'va nî bin  
 Et not' bôchèlê qui n'sait dansi.  
 Not' pitit tchin la môn'rê bin  
 Djusqu'au tchû du vis moulin ».

Not' pitit oum crèch'rê bin vite  
 Pou quu p'pa avich' pus âji.  
 Dès deux grands tchfiaux, v'aréz la guite  
 Et la tcharûe et la cordjîe.  
 Mâs, pou créchi, faut fâr' dodo  
 Tout' la neûtîe, sês s'décatchi.  
 M'man s'rê binâch', sacré maraud !  
 Et n'sondj'rê pus à v' déhûtchi.

V'éz clôes vos uyes, pitit valet,  
 V'atéz mout bé quu dj' démeur' co  
 Coum' pou tchessi l' « Henri Crotchet »  
 Et tous les cês qui v'frint du mau.  
 « Roum doudoum, Colas Robin..... »

Traduction, par l'auteur de cette berceuse

### PETIT GAMIN

- 1) Fermez vos yeux, petit gamin. Si vous dormiez, les coqs chanteraient. Je vais vous bercer, vous êtes fatigué. Donnez-moi votre menotte, petit chenapan ! « Roum doudoum, Colas Robin. Y a notre cheval qui ne va pas bien ».
- 2) Il m'en a encore fait, le petit démon, des espiègeries toute la journée. Il serait gentil comme un mouton que j'en serais bien étonnée. Mais il n'y a pas de danger, savez-vous, maraud ! Faut qu'on patauge et qu'on s'éclabousse. Et encore courir les pieds nus. Mon Dieu, toujours, il me fera sécher !
- 3) Fermez vos yeux, petit gamin, tâchez de dormir et je m'en irai, ou je vais appeler « Henri Crotchet » (espèce de

croquemitaine surnommé à Virton « Jean Crochet » et, sur les bords des fleuves et rivières « l'Homme au havet ») pour qu'il vienne vous chatouiller, petit verrat ! « Roum doudoum, Colas Robin, y a notre cheval qui ne va pas bien et notre demoiselle qui ne sait pas danser ... »

4) Et votre papa qui va rentrer et qui sera bien aise d'aller se coucher. Il ne faut pas l'ennuyer, il est fatigué; son petit garçon le laissera dormir. Demain matin, il fera jour, il y aura du soleil, on pourra jouer encore, et notre petit sera comme toujours le plus beau de tous, avec son beau chandail.

5) Fermez les yeux, petit gamin. Saint Nicolas rôde toujours et s'il vient tout à l'heure écouter, il faut qu'il n'entende plus rien chez nous. « Roum doudoum, Colas Robin, y a notre cheval qui ne va pas bien et notre fille qui ne sait pas danser. Notre petit chien la conduira bien jusqu'à la chute du vieux moulin. »

6) Notre petit homme croîtra bien vite, pour que son père ait moins de travail. Des deux grands chevaux, il aura les rênes et la charrue et le fouet. Mais pour grandir, il faut faire dodo toute la nuit sans se découvrir. Maman sera bien aise, petit maraud, et maman ne songera plus à vous gronder.

7) Vous avez enfin fermé vos yeux, petit gamin. Vous êtes si beau que je demeure encore, comme pour chasser « Henri Crochet » et tous ceux qui vous feraient du mal. « Roum doudoum, Colas Robin..... »

### DIALECTE DE MALMEDY

Extrait du « Chansonnier des jeunes » par J. Renard, professeur à l'École normale de Braine-le-Comte, communiqué à l'auteur par M. Georges Spailier.

#### C'EST MAMDI

Paroles de H. Solheid, musique de Cl. Scheuren

Su vos avé même rôlé l'monde étire  
 Et d'tot l'univers  
 Admiré les baités,  
 Si bon qu'v'z'avé avou à l'étrangire,



Vos n'polloz nin v' zy plaire,  
Vo n'y plos nin durer.

Refrain : C'est Mâmdi, noss pitit Mâmdi,  
Entouré d'ses montagnes et gârni d'ses bais vallons,  
Aïe, c'est Mâmdi, noss pitit Mâmdi,  
Qui r'houque tos ses éfants, qui n'su lait jamais rouvü,  
Mâmdi, pitite veie quu tortos n'saimans,  
Nos t'jurans quu nos d'meurans tes bons éfants,  
Todis nos répétans noss' bai Mâmdi ! Salut !

2

Tos costés, çoula, nos l'savons bin,  
I n'na des d'jins braves,  
Des bâcelles à z'aimer.  
Et portant,  
Tot ci qu'est bon Mâmdien,  
Si les trouv' même aimâves,  
I n'songe qu'à rafiller.

Refrain

3

Aimâve veie, noss belle et chère patrie,  
Lu pus à vanter  
Du noss pays wallon,  
So tes éfants todis tu t'pout fû,  
Avou ti v'let poirter  
L'mavâ timps comm' lu bon.

Refrain

1) Si vous avez même bourlingué à travers le monde entier, et de tout l'univers admiré les beautés, si bien que vous vous soyez trouvé à l'étranger, vous ne pouvez vous y plaire, vous n'y pouvez durer. Refrain : C'est Malmédy, notre petit Malmédy. Entouré de ses montagnes et garni de ses beaux vallons. Oui, c'est Malmédy, notre petit Malmédy, Qui rappelle tous ses enfants, qui ne se laisse jamais oublier. Malmédy, petite ville que nous aimons tous. Nous te jurons que nous restons tes bons enfants, Toujours, nous répétons, notre beau Malmédy, salut !

2) De tous côtés, cela, nous le savons bien, il y a de braves gens et des jeunes filles à aimer. Et pourtant, quiconque est bon Malmédien, s'il les trouve même aimables, il ne songe qu'à revenir au pays. Refrain.

3) Aimable ville, notre belle et chère patrie, celle qui mérite d'être la plus vantée du pays wallon, Sur tes enfants

tu pourras toujours compter, Avec toi, ils veulent porter les mauvais jours comme les bons.

## DIALECTE DE VERVIERS

### NOSSE VICOREYE

Sonnet extrait de

« l'Armanak du Vi Tchêne du Vervi, 1952 »  
communiqué à l'auteur par M. Georges Spailier

Tchèvi, tofer tchèvi, n'est-c'né là tot' lu vèye ?...  
A pône quèqu's pléhants djous qui nos fêt triboler,  
Noss' cîr hêch' pus sovi't du ses neürès noûleyes  
Et lu p'tit r'djèt d'bonheür est so l'côp rafûlé.

Mins l'doux tchant d'on espwair nos hanse sus bonne  
hinèye,  
Tot-z-oyant ciss' musiq' quu l'tér' nu pout soffler.  
Es mitan d'tot's nos creux, noss cour sondje et doveye :  
Les rabrouh's, les histous sont co vit' révolés !

Du s'vèy' cuberloûser, d'ess' vormint so l'qui-vive,  
Quantés fèj's nu s'sint-on lu song boûre èn one five,  
Puis n'milèt' du plaisir nos r'mèt' del djoye à cwërps.

Adon, voltrûl', vigreûs, plein d'on' nouv' ènondèye,  
On r'prind todis corèdj', chaque heûre on s'fait pus fwèrt  
Po s'bé ruc'fwerter l'âme dé vud' dé l'vicôrye.

Colas GROSJEAN.

### Traduction

Peiner, toujours peiner, n'est-ce pas là toute la vie ? A peine avons-nous quelques jours de bonheur qui nous font exulter. Le plus souvent, notre ciel se couvre de noirs nuages et le petit morceau de bonheur est bientôt anéanti.

Mais le doux chant de l'espoir nous berce de sa chaude haleine et nous écoutons cette musique que la terre ne peut étouffer. Au milieu de toutes nos croix, notre âme rêve et regarde l'avenir. Les injures et les coups sont vite oubliés.

Maintes fois, de nous voir dupés, de nous trouver toujours sur le qui-vive, nous sentons notre sang bouillir comme dans la fièvre. Puis, une miette de plaisir rend la joie à notre être.



Alors, plein de force et de volonté, inondé d'une nouvelle vie, on reprend courage; chaque heure en nous réconfortant nous permet de combler le vide de l'existence.

## DIALECTE LIEGEOIS

Extrait du « Chansonnier des jeunes » par J. Renard, professeur à l'École normale de Braine-le-Comte

### LEYIZ'M PLOTER

paroles de Nicolas Defrecheux (1825-1874). Musique de Maupou (Air de « Gastibelza, l'homme à la carabine chantait ainsi ... »)

1

Mes camérad's m'ont v'nou di' : « c'est noss' fiesse,  
Vinez danser. »  
Qu'in aut' s'amus, mi, dji pleur' li maîtresse,  
Qui m'a quité.  
Dji l'aiméve tant, elle aveut mes pinseyes  
Di nute et djou,  
Lèyiz m'plorer, tot'mi vèye est gâtée,  
Dji l'a pierdou, dji l'a pierdou.

2

Sès p'titès mains avit l'même blankiheure  
Qui nos feu d'lis,  
Et ses deux lepp' estit pus rôs' qui l'fleur  
Di nos rôsis.  
Maye noll' fâbit n'a fait oyi comm' leye  
Des tchants si doux,  
Leyiz m'plorer, et cetera

3

Vos âriz dit quéqu'ang' vinou so l'tére  
Divin l'moumint  
Qu'elle' pârtihève tot' ses s'pagné' à l'misère  
Des orphilins  
Ou qu'elle aidiv' si veye mère à l'vespreye  
Po r'monter l'soù  
Leyiz m'plorer, et cetera

4

Dji n'pou rouvi qu'es l'saison des violettes,  
Ell' mi dérit :  
« Louqu' ces ouhais apistés so l'cohette,

« Si fiestèt-i !

« Va, quand on s'ainm', tos les djoûs d'ine annèye  
« Sont des bais djoûs. »

Leyiz m'plorer, et cetera

5

Elle est à c't'heure èco pu haut qu'les steûles,  
Es paradis,  
Poquoi fât-î qu'elle seûye évôye tot'seule,  
Evôye sins mi ?  
On a bai m'dire : « î fât bin qu't'el' rouveye ! »  
Est-ce qui dj'el' pous ?  
Leyiz m'plorer, et cetera

### Traduction

1) Mes camarades sont venus me dire : « c'est notre fête, viens danser ! » Qu'un autre s'amuse; moi, je pleure la fiancée qui m'a quitté. Je l'aimais tant ! Elle avait mes pensées de nuit et de jour. Laissez-moi pleurer, toute ma vie est gâtée. Je l'ai perdue, je l'ai perdue !

2) Ses petite mains avaient la même blancheur que nos fleurs de lys. Et ses deux lèvres étaient plus roses que la fleur de notre rosier. Jamais nulle fauvette n'a fait entendre comme elle des chants si doux. Laissez-moi pleurez, et cetera.

3) On aurait dit quelqu'ange venu sur la terre dans le moment qu'elle faisait part de toutes ses épargnes aux orphelins ou qu'elle aidait sa vieille maman le soir venu à gravir le seuil. Laissez-moi pleurer, et cetera.

4) Je ne puis oublier qu'à la saison des violettes, elle me dit : « Regarde ces oiseaux perchés sur la branchette, comme ils se font fête ! Va ! Quand on s'aime, tous les jours d'une année sont de beaux jours ». Laissez-moi pleurer, et cetera.

5) Elle est à présent encore plus haut que les étoiles, en paradis. Pourquoi faut-il qu'elle soit partie toute seule partie sans moi ? On a beau me dire : « il faut bien que tu l'oublies ! » Est-ce que je le puis ? Laissez-moi pleurer, et cetera.



## LI P'TIT BANC

poésie d'Emile Wiket mise en musique par P. Van Damme.  
(La partition de « Li P'tit banc » a été aimablement communiquée à l'auteur par M. Georges Spailier, à Spa).

1

Tot près de vi pont, i n'a-st on p'tit banc  
Wice qui dja sovint miné m' binamêye...  
On banc comme inn aute wice qui les galants  
Minèt leu Moncœur qwand l'nute est toumêye...  
Ah ! S'ti polève dire tot cou qu' t'as vèyou  
Despoye qui t'es là, pitit banc qu'on-z-ainme !  
Ah ! S'ti polève dire çou qu't'enn as-st oyou,  
Des bouèdes, des siermints, et tofer les minmes !

2

Ti rapinses-tu co di l'osté passé ?  
Nos t'vinis vèyi deux fèyes li samminne.  
Binamé p'tit banc, louke, rin qu'd'y tûser,  
Dji sins qu'dji fruzihe, ca dji r'veus Mad'linne.  
Awé, dj'el riveûs, èt c'est là m'maleûr !  
Nè poredj' don mâye aswâdji m'pinsêye ?  
Sov'nance qui m'fait mâ, ca, por mi, l'Boneûr,  
N'est pus qu'on bai sondje, ine douce djoye passée...

III

Mins poqwé fât-i, là qu'on z-a vingt ans,  
Qui l'coûr si laisse prinde à n'clère riyot-rèye  
Et kimint s'fait-i, pauvres sots qui n's' estans,  
Qu'nos n'nos dotansse nin qu'l'amour n'est qu'tromprêye ?  
Tot près de vi pont, i n'a-st-on p'tit banc  
Wice qui dja sovint miné m'Binamêye...  
On banc comme inn aute wice qui les galants  
Bâhèt leu Moncœur qwand l'nute est toumêye..

### Traduction

1) Auprès du vieux pont, il y a un petit banc vers lequel j'ai souvent mené ma bien-aimée. C'est un banc comme un autre. Les amoureux vont s'y asseoir avec leur dulcinée après la chute du jour. Ah ! Si tu pouvais décrire tout ce que tu as vu depuis que tu es là, petit banc chéri ! Ah ! Si tu pouvais répéter toutes celles que tu as entendues, des mensonges, des serments, toujours les mêmes !

2) Te rappelles-tu encore l'été dernier ? Nous venions te

voir deux fois par semaine. Bien-aimé petit banc, regarde : rien que d'y penser, je sens que je tressaille : je revois Madeleine ! Oui, je la revois, c'est cela qui fait mon malheur. Quand serai-je délivré de cette obsession ? Ce souvenir me torture. Pour moi, le bonheur n'est plus qu'un beau rêve, une douce joie évanouie...

3) Mais pourquoi faut-il, dès qu'on a vingt ans, que le cœur se laisse prendre à ce qui n'est qu'une sinmple aventure, et comment se fait-il, pauvres fous que nous sommes, que nous ne nous doutions pas que cet amour-là n'est que tromperie ? Auprès du vieux pont; il y a un petit banc vers lequel j'ai souvent mené ma bien-aimée. C'est un banc comme un autre, un banc où les amoureux et leurs amoureuses vont s'asseoir pour échanger des baisers, à nuit close.

## DIALECTE LIEGEOIS

### LI TCHANT DES WALLONS

Paroles de Th. Bovy.

Musique de Louis Hillier.

I

Nos-èstans fîrs di nosse pitite patrêye,  
Ca lâdje èt long, on djâse di sès èfants;  
A prumî rang on l'mèt' po l'industrêye  
Et d'vins lès-ârts èle riglatih' ot'tant.  
Nosse tère èst p'tite, mins nos-avans l'ritchêssse,  
Dès-omes sincieûs qu'anôblihèt leû nom ;  
Volà poqwè qu'on-z-èt fir d'èsse Walon !

II

Di nosse passé, qwand c'èst qu'on lét l'istwère,  
On s'rècrêstêye vormint a chaque foyou,  
Et nosse coûr crèh' qwand c'èst qu'on tûse al glwère  
Di nos vis pères quin'avît mây pawou.  
C'est grâce a zèls qui n'djouwihans dès pâye.  
Is-ont spratchi l'inn'mi d'zos leû talon ;  
On l'z-a rclamé lès pus vaillants qu'i-n-âye :  
Vola poqwè qu'on-z-èt fir d'èsse Walon !

III

On s'veût vol'ti inte frés dèl Walon'rèye  
Et l'on-z-èt prêt' onk l'aûte a s'diner l'main ;  
On fait plaisir bin sovint sins qu'on l'dèye,  
Nouk ni s'hâgnêye qwand c'èst qu'i vout fé l'bin.



*Li tcharité qui mousse èl mohinète  
N'i va qu'al nut' avou mèye précôcions ;  
Li pô qu'on done on nêl done qu'à catchète :  
Vola poqwè qu'on-z-èst fir d'èsse Walon !*

IV

*Pitit payis, vos qu'a tant grandeur d'âme,  
Nos v's-inmans bin, sins qu'nos l'brèyanse tot haut ;  
Qwand on v'kidjâse, âs-ouy montèt nos lâmes  
Et nos sintan nosse coûr bate a gros côps !  
N'âyiz nole soqn' èt vikez' è liyèsse,  
Di vos-èfants les brès' èt l'coûr sont bons,  
Et nos avans les djvès fwèrt près dèl tiesse ;  
Vola poqwè qu'on-z-èst fir d'èsse Walon !*

Traduction

LE CHANT DES WALLONS

- 1) Nous sommes fiers de notre petite patrie, car, au large et au loin, on parle de ses enfants. Pour l'industrie, on la place au premier rang et elle brille autant dans les arts. Notre pays est petit, mais nous sommes riches d'hommes savants qui ont anobli leurs noms. Voilà pourquoi l'on est fier d'être Wallon !
- 2) De notre passé, quand on lit l'histoire, on s'enthousiasme à chaque feuillet. Et notre cœur se gonfle quand nous pensons à la gloire de nos ancêtres qui n'ont pas connu la peur. C'est grâce à eux que nous jouissons de la paix. Ils ont écrasé l'ennemi sous leurs talons. On a dit d'eux qu'ils étaient les plus vaillants. Voilà pourquoi... etc ...
- 3) Les habitants de la Wallonie s'aiment en frères et sont toujours prêts à s'entraider. Sans le dire, ils s'obligent mutuellement et nul ne rechigne lorsqu'il s'agit de faire le bien. Celui qui veut faire la charité aux habitants d'une mesure ne s'y rend qu'à la nuit, avec mille précautions. Le peu qu'on donne, on le donne cachément. Voilà pourquoi...
- 4) Petit pays, vous qui avez tant de grandeur d'âme, nous vous aimons bien sans le crier tout haut. Quand on vous calomnie, les larmes nous montent aux yeux et notre cœur bat à grand coups. De vos enfants, les bras et le cœur sont bons. Et nous avons les cheveux très près de la tête (variante : « *Et nos avans des libertés timpesse* » - Et nous avons des liberté à foison) Voilà pourquoi, etc...

DIALECTE DE HUY

PREUMIRE RESCONTE

*Lé preûmi côp qu'on s'rècontra,  
Dj'èstus si r'tourné, Marye,  
Qui tot long l'djou djé m'kéména  
Come si dj'avus l'tièsse kicinsiye.*

*Vos gnûrs-ouys clignît tinrûl'mint  
Et vosse tchontonte owès m'rèdondeve  
A l'orèye si dèlécat'mint  
Qu'c'estut come eûn-ouhia qu'mûzéve.*

*Vosse féne taye m'ahâya tont !  
A résse, come vosse pâhure vizédje !  
Et vosse nozé riya d'èfont  
Broka s'-tè m'coûr come on bâhédje.*

*Asteûre, quond c'est po m'èdwèrmé,  
Dès-eûres à long, tofèr dji tûze :  
I m'sonne qui vos loukîz s'-à mé  
Et qu'vos m'pârlez doû come eûne Mûze.*

*Pwis sol târd, nonti d'abat'mint,  
Lès sondjes mi d'vôtèt leûs powinmes...  
Vis inme-djeû ? Djé n'è sés trop rin...  
Mins él avèze portont qu'dji v'z-inme !*

1907 - Robert BOXUS

(Président de l'Association des Ecrivains wallons en Brabant

Traduction par l'auteur lui-même

PREMIERE RENCONTRE

— La première fois que nous nous sommes rencontrés, Marie, je me comportai toute la journée comme si j'avais eu la tête à l'envers.

— Vos yeux noirs cillaient tendrement et votre voix ehan-



tante résonnait délicieusement à mon oreille à la manière d'un chant d'oiseau.

— Votre taille fine me plut infiniment ! Autant d'ailleurs que votre visage calme. Quant à votre rire d'enfant, il m'entra soudainement dans le cœur comme un baiser.

— Depuis lors, à l'instant de m'endormir, pendant de longues heures, je médite sans cesse : il m'apparaît que vous me veillez en me parlant doucement comme une Muse.

— Puis, tard dans la nuit, harassé par l'accablement, les rêves m'enveloppent de leurs poèmes... Est-ce que je vous aime ? Je n'en sais vraiment rien... Mais il semble néanmoins que je vous aime !

## DIALECTE NAMUROIS

### LI BOUQUET DEL MARIEYE

ou « Li bia bouquet »  
(Extrait des Cahiers wallons)

*C'a stî one saqwè d' drole,  
L'ôte fiye dj'aveûve one crole,  
Tot-aspouyi  
Dj'alais sokî,  
L'amour vint m' rêwèyi.*

#### Refrain

*C'est d'mwin li djoû di m' mariadje,  
Aprêtez, aprêtez tos vos bouquets,  
Vos les mêtroz au cwarsadje  
Des bauchèles do banquet.  
Mais c'est l' mène li pus djoliye !  
Ossi vramint dji m' rafiye  
Di li doner li bouquet,  
Ele aurè li bia bouquet !*

*C'esteûve mi p'tite Mariye  
Come èle esteûve djoliye !  
Quél ambaras  
C'a stî d'joû-là  
Qui dj'a signé l' contrat !*

*Adié totes mes foliyes,  
Dj'intère dins l' confrèriye,  
C'è-st-à l'auté  
Qui dj' va djurer  
Amour, fidélité.*

*C'est d'mwin qu' dji m'boute à piessè  
Adié tote li djonnesse,  
Po comincî  
Dji m' va satchî  
Al cwade, à tot spiyî.*

Namur 1851 — Nicolas BOSRET (1799-1876)  
Paroles et musique.

#### Traduction

### LE BEAU BOUQUET

1) C'a été une drôle d'affaire. L'autre jour, j'étais éméché. Tout abandonné, j'allais m'endormir. L'amour est venu me réveiller.

#### Refrain

2) C'est demain que je me marie. Apprêtez, apprêtez vos bouquets. Vous les mettrez au corsage des demoiselles invitées à la noce. Mais c'est la mienne la plus jolie. Aussi, vraiment, je me réjouis de lui donner le plus beau bouquet.  
3) C'était ma petite Marie. Comme elle était jolie ! Quel embarras ç'a été le jour où j'ai signé le contrat. Refrain.  
4) Adieu, toutes mes folies ! J'entre dans la confrérie. C'est à l'autel que je vais jurer amour, fidélité. Refrain.  
5) C'est demain que je commence à bouter ferme. Adieu, toute ma jeunesse ! Pour commencer, je vais me mettre à tirer à la corde (à travailler) à tout casser. Refrain.

## DIALECTE NAMUROIS

VIVE NAMEUR PO TOT !  
paroles et musique de J. Dethy

1

*Dji sos dè l'reue Piconette,  
Mi papa si nomm' Colas,  
Mi Maman s'appell' Toinette,  
Des éfants, c'est mi l'pus bia.*

Refrain : *Vive Nameur po tot* (quatre fois)



2

D'ja stî bin longtîmps ès scole,  
Enn allant voie les batias;  
Mais vola c'qui gna d'pus drôle :  
Dji n'sos nin pus biessè po ça !

Refrain

3

A l'fouaire, didins l'moués d'julette,  
Nos courinn' su' l'Grand-Marchî ;  
Nos attrapinn' del' baguette  
Quand nos érallinn' coutchî.

Refrain

4

Tot l'monde dit : « Nameur li glotte »,  
Mais, po sûr, ça n'nos fait rin ;  
Est-ce passqui avou noss djotte  
On met des sauciss' didins ?

Refrain

5

Viv' Nameur po l'tiesse pressée ;  
Po l'tripe dès l'reue dès Botchîs ;  
Viv' Nameur po l'fricassée,  
Po les neugs des boledjis !

Refrain

6

On met su' l'taute aux grusalles  
Dé l'sirop' di bolèdji ;  
On dauborr' ses deux maçalles,  
On vôleuv' bin si r'letchî !

Refrain

7

Nos mougnans des babilaires,  
Nos suçans djusqu'au papi ;  
Ell's filnu à mod' di glaires,  
Ell's plaquunu comm' di l'orpi.

Refrain

8

C'est l'« Vie Queut' » qui nos fait rire,  
On pout-z-ès boir' comme i' faut.  
Car sept, huit pint's di bonn bîre  
Ni saurinn no fé do mau.

Refrain

9

Nos tchantans sovint échonne  
Li bell' tchanson da Bosret :  
C'est l'« Bia Bouquet » qui rachonne  
Dins leûs fiess' les Namuroets.

Refrain

10

Quand on est dissus l'pont d'Djambe,  
On vouet l'Mous' passer pa d'sos,  
Elle èva rabressi l'Sambe,  
Ell-z-èvont brès d'ssus brès d'ssos.

Refrain

11

Mais on cûp qu'on est évoye,  
On n'est pus jamais plaigeant ;  
Car on braît quand on n'pout voie  
Li pôv' vî clotchi d'Saint-Djean.

Refrain

12

Viv' Nameur po l'paix, po l'djoye,  
Todis nos rians vaici ;  
Quand n's' aurans fait l'dèrenn' voye,  
Nos tchantrans au paradis :

Refrain

#### Traduction

- 1) Je demeure rue Piconette, mon père se nomme Colas et ma mère, Toinette. De leurs enfants, je suis le plus beau.  
Refrain : Vive Namur pour tout ! (quatre fois).
- 2) J'ai été bien longtemps à l'école... en allant voir passer les bateaux. Le plus drôle, c'est que je ne suis pas plus bête pour ça.
- 3) A la foire, au mois de juillet, nous courions sur le Grand-Marché. Nous attrapions de la baguette quand nous rentrions à la maison pour nous coucher.
- 4) Tout le monde dit : « Namur la gourmande ». Mais, bien sûr, cela nous est égal. Est-ce, parce que, quand nous mangeons des choux, nous y joignons des saucisses ?
- 5) Vive Namur pour le fromage de tête, pour les tripes de la rue des Bouchers. Vive Namur pour l'omellette au lard, pour les « nœuds » faits par les boulangers.
- 6) On met sur la tarte aux groseilles du sirop acheté chez



le boulanger. On en bourre ses deux joues, on voudrait pouvoir se poulécher.

7) Nous mangeons des « babillaires » (synonyme de « babelute »; friandise faite de sucre caramélisé versé à chaud dans des cornets de papier). nous mangeons jusqu'au papier; elles forment des fils comme de la glu; elles collent aux doigts comme de la poix.

8) C'est la « Vieille Queue » (sorte de bière) qui nous fait rire. On peut en boire comme il faut. Sept à huit pintes de bonne bière n'ont jamais fait de mal.

9) Nous chantons souvent en chœur la belle chanson de Nicolas Bosret. C'est « Li Bia Bouquet » qui rassemble dans leurs fêtes les Namurois.

10) Quand on se trouve sur le pont de Jambes, on voit la Meuse passer par dessous; elle va embrasser la Sambre, puis, elles s'en vont ensemble bras dessus bras dessous.

11) Mais une fois qu'on a quitté Namur, on n'est plus jamais content; car on pleure de ne plus voir le pauvre vieux clocher de l'église Saint-Jean.

12) Vive Namur pour la paix, pour la joie. Ici, nous sommes toujours rians. Quand nous aurons fait le dernier voyage, nous chanterons au paradis. Vive Namur pour tout (quatre fois).

#### DIALECTE DE CHARLEROI

##### SINTEZ COMME EM CŒUR BAT !

paroles de Jacques BERTRAND

1

*Sus l'bord d'el Sampe et pierdu dins l'fumée,*

*Veyez Couillet avet s' clotchi crawieux;*

*C'est là que d'meure emm matante Dorothée,*

*Veuv' dé m' mononque Adrien du Crémieu.*

*A s'neuv'maison nos avons fait ribotte*

*Djeudi passé, tout in pindant l' crama.*

*Pou' l'premi còp, c'est là qu'dj'ai vu Lolotte,*

*Ré qu'd'y pinser, sintez comme em cœur bat. (bis)*

2

*Iavet drôla les pus gais du village ;*

*In fait d'commères on n'avait qu'à choisi' .*

*On a dinné à l'ombre du feuillage,*

*Dévant l'maison, pas d'sous l'gros cérégi.*

*Emm vieill' matante a d'el bière in bouteilles ;*  
*Cé né l'faro qu'est jamais si bon qu'ça.*  
*Dins s'chiqu' Lolotte astêt si bin vermeille !*  
*Ré qu'd'y pinser, sintez comme em cœur bat. (bis)*

3

*I d'allet mieux, les pans's estant rimplies.*

*Djean l'blanchisseu' tinguel es'violon*

*Et dit : Z'infants, nous avons ci des filles*

*Qui n'démand'nu qu'à danser l'rigodon. »*

*Mais qué plaigi ! Qué Lolotte est contenne !*

*Après l'quadrill', on boutte enn mazurka.*

*Djé trianais in serrant s'main dins l'mienne.*

*Ré qu'd'y pinser, sintez comme em cœur bat. (bis)*

4

*V'là l'soir vénu ; pou' danser chacun s'presse.*

*El violoneux râclait avec ardeur.*

*L'bière et l'amour faiyet tourner les tiesses.*

*Vingt noms d'enn chiq' ! Djé nageais dins l'bonheur !*

*Mais l'pa Lolotte, in voyant qu'ell' m'imbrasse,*

*D'in coup d'chabot m' fait voler dins l'puria !*

*L'commère es' sauv' eyét mi, djé m'ramasse.*

*Ciel ! Qué còp d'pî ! Sintez comme em cœur bat ! (bis)*

5

*Djé m'souvèrai du crama d'em matante !*

*Dj'crwé qu' dj'ai l'croupion cassé ou bin desmis.*

*Djé prinds des bains à l'vapeur d'eau bouillante,*

*Grignant des dints tous les coups qué d'm'achîs.*

*Mais quand dj'dévreus s'quetter m'dernièr' culotte,*

*In m'apougnant avé s'mâm eyet s'pâ,*

*Putôt mori qué d'viqui sins Lolotte,*

*Ré qu'd'y pinser, sintez comme em cœur bat. (bis)*

#### Traduction

1) Sur le bord de la Sambre, perdu dans la fumée (des usines)voici le village de Couillet avec son malingre clocher. C'est là que demeure ma tante Dorothée, veuve de mon oncle Adrien fils du crémier. Dans sa nouvelle maison, nous avons fait la fête, jeudi dernier, en pendant la crémaillère. Pour la première fois, c'est là que j'ai vu Lolotte. Rien que d'y penser, sentez comme mon cœur bat.

2) Là-bas se trouvaient les plus gais du village. En fait de demoiselles, on n'avait qu'à choisir. On a diné à l'ombre



du feuillage devant la maison, sous le gros cerisier. Ma vieille tante a de la bière en bouteilles. Elle est bien meilleure que le faro (bière bruxelloise). Dans son ébriété, Lolotte avait de si belles couleurs ! Rien que d'y penser, sentez comme mon cœur bat.

3) On se sentait mieux, les ventres étant remplis. Jean le plafonneur tend les cordes de son violon et dit : mes enfants, nous avons ici des demoiselles qui ne demandent qu'à danser le rigodon. Quel plaisir ! Que Lolotte est contente ! Après le quadrille, on entame une mazurka. Je frisonnais en serrant sa main dans la mienne. Rien que d'y penser, et cetera.

4) Le soir tombe, pour danser, chacun se presse ; le violoneux racle avec ardeur son instrument. La bière et l'amour font tourner les têtes. Vingt noms d'une chique ! Je nageais dans le bonheur ! Mais le père de Lolotte, en voyant que celle-ci me donne un baiser, m'envoie un coup de sabot qui me fait voler dans la mare au purin. Ma danseuse s'enfuit et moi, je me ramasse. Ciel ! Quel coup de pied ! Sentez comme mon cœur bat.

5) Je m'en souviendrai, de la crémaillère de ma tante ! Je crois que j'ai le coccyx brisé ou bien démis. Je prends des bains de vapeur, je grince des dents chaque fois que je m'assieds. Mais quand je devrais y perdre ma dernière culotte en m'empoignant avec sa mère ou avec son père, plutôt mourir que de vivre sans Lolotte ! Rien que d'y penser, et cetera.

## DIALECTE DE NIVELLES

### JEAN DE NIVELLES

Paroles de L. DEMULDER

(texte abrégé, communiqué à l'auteur par M. Joseph Coppens écrivain dialectal nivellois)

*No Djean-Djean avout pou père*

*El duc de Montmorency.*

*Il y a donné n'bell'mère*

*Qui l'a fait branmin (1) souffri.*

Refrain : *Viv' Djean-Djean, viv' Djean-Djean,*

*C'est l'pus vi homm' dé Nivelles,*

*Viv' Djean-Djean, viv' Djean-Djean,*

*C'est l'pus vi (2) d'nos habitants.*

*Comm' ç'astout in crân' compère,*  
*I' n's'a ni leyi (3) brider.*

*Il a planté là s'bell'mère*

*Et est parti pou s'marier.*

Refrain

*Il a bî tcheu (4) in ménadje,*

*S'femme astout enn bonn' djin.*

*Et comme il aimout l'fromadje,*

*Des doup's (5) il a yeu souvint.*

Refrain

*No Djean-Djean aimout l'plaigi,*

*Mais savout l'prinde et l'lachî*

*Les ducass's, ça li dallout,*

*Adon branmint i' dansout.*

Refrain

*Cou qui nommou s'ravigotte*

*Et qui plaijout à Madame,*

*Bî tchaud, ç'astout n' tart' à l'djotte (6)*

*Avou n'bouteill' dé Pétermanne. (7)*

Refrain

*In djou qu'il astout r'vénu*

*In pau pointé d'Hututu,*

*Il a yeu l'comique idée*

*Dé s'masqui pou fai' risée.*

*Adon Djean est desquindu (8)*

*Ave l'rué dé Mons à s'c...*

*Habü in pélerin*

*Pou fai'rrire tous les djins.*

Refrain

*Arrivé dessus l'martchî,*

*Il a fait in rigodon*

*Avant d'raller à s'cloqui*

*A r'mercyi fill' et garçons.*

Refrain



Grâce à li, no chér Nivelles  
Est conneu dé tous costés.  
In aclot (9) aux Dardanelles  
N'est ni là in étranger.  
Refrain

(1) beaucoup; (2) vieux; (3) laissé; (4) tombé; (5) tartines au fromage rôties et beurrées; (6) spécialité nivelloise : tarte mi-partie de purée de légumes et de caillebotte; (7) bière de Louvain; (8) descendu; (9) surnom des Nivellois.

#### DIALECTE DU CENTRE

Extrait de « BRIKE-BROKE », par Charles GEERTS,  
rédacteur en chef du « Monchon d'Aunia » secrétaire de  
l'Association des Ecrivains wallons en Brabant

##### EM' PAYS

Em' Pays ?...

C'est l'cœur qu'in fiér' ouvri mèt su s'noire main tinduye;  
C'est l'« Salut » qu'on criye waut quand on s'rinconte su  
l'ruye;  
C'est co l'visâdje d'in vi qu'a couneû mes tayons.

C'ès't-in long train maflè, fèrayant toute ène rame;  
C'est padzeûr in coron lè stoili tout à flames,  
Ou bin l'eûlo d'ène pôse désbobinant 'ne tchanson.

C'est 'ne pièssinte bèrlôrant dins les pachis d'ène since;  
C'est-in bos come in scou, bourè d'mièles et d'pinchons.

C'est 'ne ducasse, in caudia, in brûlâdje de marone;  
C'est co téquefois quate plankes clowéyes su deûs tois tones  
Et des coupes tt-alintoûr, dansant leû rigodon...

Em' Pays ?...

C'est çou qu'dju sin si foûrt, sans mi savoû bin l'dîre.

Traduction

##### MON PAYS

Mon pays ? C'est le cœur qu'un fier ouvrier met sur sa  
noire main tendue, c'est le salut qu'on s'adresse mutuelle-

ment en se croisant dans la rue ; c'est aussi le visage d'un  
vieillard qui a connu mes grands parents.

C'est un long train essoufflé trainant une rame de wa-  
gons ; c'est, par dessus les coron, le firmament rempli  
d'étoiles ou bien le hulot d'une usine annonçant une inter-  
ruption du travail.

C'est le sentier qui zigzague dans les prés entourant une  
ferme ; c'est le bord du canal qu'on arpente le dimanche.  
C'est un bois pas plus grand qu'un tablier, mais peuplé de  
merles et de pinsons.

C'est une ducasse, un chaudeau (breuvage servi aux  
nouveaux mariés) un garçon qui brûle ses culottes. C'est  
aussi quelquefois quatre planches clouées sur deux ou  
trois tonneaux (kiosque à musique pour fête villageoise) et,  
alentour, des couples se livrant à la danse.

Mon pays ? C'est cela, que je sens si bien, sans pouvoir  
l'exprimer comme je le voudrais.

#### DIALECTE DE MONS

Extrait du « Chansonnier des jeunes » par J. Renard  
professeur à l'Ecole normale de Braine-le-Comte

##### EL DOUDOU

(Les auteurs des paroles et de l'accompagnement sont  
restés inconnus)

1

Nos irons vir l'car d'or  
A l'procession de Mon'.  
Ce s'ra l'poupé' Saint-Georg'  
Qui nos suivra de lon.

Refrain

C'est l'Doudou, c'est l'mama,  
C'est l'poupé, poupé, poupée,  
C'est l'Doudou, c'est l'mama,  
C'est l'poupé' Saint-George' qui va.  
Les gins du rempart  
Riront comm' des quiards  
Dé vir tant de carottes ;  
Les gins du culot  
Riront comm' des sots  
Dé vir tant de carott' à leus pots.



2

V'là qu'el Lumçon commence  
Au son du carillon ;  
Saint-Georg' avec sa lance  
Va combatt'el dragon.  
Refrain

3

Dragon, sauvag' et diabe,  
Saint-Georg' eie chinchins  
Ess tourpinté dins l'sabe...  
On tir', c'est l'grand moumint.  
Refrain

4

V'là l'dragon qui trépass',  
In v'là co pou in an.  
Asteur, faisons ducasse,  
A table, mes infants.  
Refrain

dé lon : de loin; quiards : chiards; culot : faubourg;  
Lumçon : dragon; chinchins : chiens de Saint-Georges  
Ess tourpinté : se tortillent.

#### DIALECTE DU BORINAGE

Extrait du « Chansonnier des jeunes » par J. Renard,  
professeur à l'École normale de Braine-le-Comte

#### ENN C'EST NI CO FRAM'RIES

Paroles de Joseph DUFRANE, dit « Bosquétia »

1

On tît toudè pus ou moins à s'vilâche,  
Qu'on fuss' dé Cuesm', dé Djumapp' ou d'Quargnon.  
El cie qu'est v'nu au monte au Pasturâche,  
Enn' comprend nî qu'on puess vîfe à Blaton.  
Mai pou trouvei des patriot' ein l'âme,  
Qui n'se plaît'nt foc à l'omb' de leu cloquie,  
Fut-ce in ouvrie, in Monsieur, in' Madame,  
Faut d'allei à Fram'ries (bis)

2

Djé racontôus mes voyâch' ein All'magne  
L'hivier passé à ein vrai Framisou.  
Dju li disous qu' d'avoûs sté ein Espagne,  
Au diâpe, ein Chin', ein Afriq', au Pérou.

Qués bias pays ! disois-j', quées bellés villes !  
Pou vir tout ça, on a pau d'ses deux ies !  
- Enn' m'agnez nî, dist-è, leyez m'tranquie,  
Enn c'est nî co Fram'ries (bis)

3

Pusqué vos stez rassoté d'vo' villâche,  
Dis-je au gaillard qui m'destrivoûs ainsi,  
Si vo volez, nos frons in p'tit voyâche  
Pou vos fei vit qué dju n'ai nî meinti.  
- Què soit, dist-è, ein avant, l'air dé rire,  
Partons tou'd'suite, mais pourtant dju n'dout' nie  
Qu'après tout djeuie, d'pourrai pus qu'djamais dire :  
Enn c'est nî co Fram'ries (bis)

4

Nos v'là partés, nos passons pa Brucelles,  
Nos visitons tous les bias monumints,  
Nos reincontrons des Monseus, des Mam'zelles,  
Habyis ein soie, ein v'lours et ein satin.  
Dju li fais vir les gal'ries Saint-Hubère.  
Arrivant là, i dèt : oué, ça m'plaît bie,  
C'est l'prumièr' rue qué d'vois couvrie ein verre,  
Mais n' c'est nî co Fram'ries (bis)

5

Enfin, au nûte, au gardin zorlogique,  
Dj'ai bie peinsé qui d'alloû s'amusei  
Ein eintindant les Guid's fei dé l'musique,  
Ein ascoutant les Bruxellois cantei :  
- Au seur, dist-è, ça, c'est des cranès fiettes  
Et qui n'a nie enn' fiane à leu' r'prochie,  
Ein c'gardin-cè, i a branmint des biètes,  
Mais n' c'est nî co Fram'ries (bis)

6

Plus tard, m'dèt : què d'vourous iesse aronte  
Pou m'einrallei sans atteinte el'convoi.  
On a biau dir', n'a qu' in Fram'ries au monte,  
Pus ç' qu'on voyâtch', pus c'qu'on s'ein aperçoit.  
D'mân au matin, tout à l'piquette dou djou,  
A l'estation dju sarai tout prumie,  
Tout quan qu'djai vu à Brucell', dju m'ein fous,  
Enn c'est nî co Fram'ries (bis)



A l'prumier' heur', comme pou d'allei ein taille,  
 Il avoût d'djà einjuie ses deux bottes.  
 Nos perdons l'trin; par malheur, i déraille :  
 V'là m'compagnon scwaté comm'enn figotte.  
 Enn pauvè zâme mène ell' sienne à Saint Pierre  
 Et ein passant li mousse el paradis.  
 - C'est bia, dist-è, mais n'vos fait' nî si fière,  
 Enn c'est nî co Fram'ries (bis)

## Traduction

- 1) On tient toujours plus ou moins à son village, que l'on soit de Quesmes, de Jemappes ou de Quaregnin. Celui qui est né à Pâturages ne comprend pas que l'on puisse vivre à Blaton. Mais, pour trouver des patriotes dans l'âme, qui ne se plaisent qu'à l'ombre de leur clocher. Que ce soit un ouvrier, un Monsieur ou une dame, Il faut aller à Frameries.
- 2) Je racontais mes voyages en Allemagne l'hiver dernier à un véritable Frameriesien. Je lui disais que j'avais été en Espagne, au diable, en Chine, en Afrique, au Pérou. Quels beaux pays ! disais-je. Quelles belles villes ! Pour voir tout cela, on a peu de ses deux yeux. - Ne me mordez pas, me réplique-t-il, laissez-moi tranquille : Et ce n'est pas encore Frameries.
- 3) Puisque vous êtes fou de votre village, dis-je au gaillard qui me démentait ainsi, si vous voulez, nous ferons un petit voyage pour vous faire voir que je n'ai pas menti. - Qu'il en soit ainsi, dit-il; en avant, histoire de rire. Partons tout de suite, mais pourtant, je ne doute pas qu'après tout le jeu, je ne pourrai plus que dire toujours : Et ce n'est pas encore Frameries.
- 4) Nous voilà partis, nous passons par Bruxelles, nous visitons tous les beaux monuments. Nous rencontrons des Messieurs, des demoiselles vêtus de soie, de velours, de satin. Je lui fais voir les Galeries Saint Hubert. Arrivé là, il dit : oui, ça me plaît bien ; c'est la première rue que je vois couverte de verre, mais ce n'est pas encore Frameries.
- 5) Enfin, le soir, au jardin zoologique, j'ai bien pensé qu'il allait s'amuser en entendant la musique du régiment des Guides, en écoutant les Bruxellois chanter. - Bien sûr, dit-il, ce sont là de belles fêtes, il n'y a pas un zeste à leur re-

procher. Dans ce jardin-là, il y a beaucoup de bêtes, mais ce n'est pas encore Frameries.

6) Plus tard, il me dit : que je voudrais être hirondelle pour m'en retourner sans attendre le train. On a beau dire, il n'y a qu'un Frameries au monde, plus on voyage, plus l'on s'en aperçoit. Demain matin, au point du jour, je serai le premier à la gare. Tout ce que j'ai vu à Bruxelles, je m'en fiche : Et ce n'est pas encore Frameries...

7) A la première heure, comme pour aller travailler à la taille (au fond de la mine), il avait déjà enfilé ses deux bottes. Nous prenons le train; par malheur, il déraille : voilà mon compagnon écrasé comme une « figotte ». (Pomme découpée en tranches et mise ensuite à sécher; plat comme un figue). Une pauvre âme conduit la sienne à Saint Pierre et, en passant, lui montre le paradis. - C'est beau, dit-il, mais ne vous faites pas si fière : Et ce n'est pas encore Frameries...

## DIALECTE D'ATH

## L'DUCASSE D'ATH

paroles de DUCARME (1893)

communiqué à l'auteur par M. A. Deneubourg,  
 vice-président de l'Association des Ecrivains wallons  
 en Brabant

## 1

Sans m'fait prier, puisqu'i faut qu'ji passiche,  
 Ej'vas vos dire enn' tout' petit' canchon.  
 Tout c'que j'demand', c'est qu'ell' vos amusiche  
 Et pou vos plair', j'parlerai ée wallon.  
 Me c'n'e gne du jargin d'Lille,  
 De Tournai ni du Montois :  
 Mi, jainm'mieux l'patois de m'ville :  
 Ce dée l'caractère athois.  
 Refrain : Vos parleu d'no' ducasse,  
 Pour mi c'eut in plaisi.  
 A des éefants d'Gouyasse (1)  
 Euj' cois qu'çà plaît toudis.



## 2

Eul gross' cloqu'sounn', c'est Gouyass' qu'on marie,  
 On cant' les viepp' d'avant l'Conseil communal.  
 A l'occasion de c'bell' cérémonie  
 Dée chaqu' famill', c't'in véritab' régal.  
 Cheu les pauv' comm' cheu les rich',  
 Pou bieu coumécheu l'ducasse,  
 Tout coteu faut qu'on mingiche  
 Ein morciau de l'tart' Gouyasse.  
 Refrain : L'ducass' d'Ath, eç-enn'fiette  
 Comme i' n'd' gne beaucoup.  
 Eul cieun qui dit qu' c'est biette,  
 Pour mi c'n'eut foc (2) in sot.

## 3

Apréu quat'heur', on serr' (3) tous les fabriques,  
 On n'travail' pus, tout l'monde eut au plaisi.  
 On s'ée va faire ein tour dée les boutiques,  
 Fin contée (4) d'vir eul ducasse arvéni.  
 Au soir, à huit heur' èt n'mie,  
 Sans soupeu, n'eut-i' gne vrai ?  
 Su l'marcheu, voss'écouries (5)  
 Acouteu l' port' de Tournai (6)  
 Refrain

## 4

Meus l'pus biau jou, pou nous aut', c'est l'dimèche,  
 Quand eul soleil euss' moustrant bon éfant,  
 Veut bieu s'fair vir et briyeu su' l'cortège,  
 Nos somm' fin fiers de tous nos bieux géyants.  
 No cœur bat dée nos poitrine  
 Quand nos veyons nos pompieus.  
 Les Bleus, les zouav' de Lessines,  
 Défileu d'ein air guérieu. Refrain

## 5

D'Tirant, d'Samson, d'l'Aigue èt d'Mamzell' Victoire (7)  
 D'Gouyass', dé s'feum (8) je n'dois gneu vos parleu.  
 Aussi bieu qu'mi, vos saveu leu-n'histoire  
 Qu'inéefant d'Ath enn' peut gneu ignoreu.  
 C'eut enn' coutum' fort antique  
 Que nos savons respecteu  
 Et nos s'foutons de l'critique  
 Qu'on fait d'nous à l'étrangeu.  
 Refrain

## 6

Meu c'qu'on n'a gnu l'occasion d'vir souvée (9)  
 Et qu'pou trouveu, i' fauroit couri' lon, (10)  
 C'eut des biaux cars comm' les cieuns (1) qu'chaq'année  
 Avec plaisi toudis nos arvèyons.  
 Habiyées com' des princesses,  
 Jonn's, fraïch's et plein's de santeu (12)  
 Nos admirons nos déesses  
 Dée tout l'éclat d'leu biauteu.  
 Refrain

## 7

Malheureus'mèt, n'a nieu d'ros's sans épènes.  
 Euj brairois (14) bieu eul lundi ée veyant  
 Nos brav's géyants dée tout l'ville aleu tenne (14)  
 De porte ée porte leu main comm' des mendiants.  
 Quand leu tournée eut finie  
 Et qu'i' s'ervont (15) au château,  
 Sans minti, meus vos diries  
 Qu'i' sont pleins comm' des pourcheaux.  
 Refrain

## 8

Il a longmée qu'c'eut toudis l'minme affaire  
 Et c'eut ainsi qu'ça pass'ra tous les ans.  
 Quant aux grincheux, nos sarons les fé taire  
 Ee méprisant leu' blag'e et leu cancans.  
 Et quand l'samedi d'nos ducasse,  
 Vos éetédreu l'cloqu'souneu,  
 Pou' l'mariag' de Grand Gouyasse,  
 Comm' mi, tertoutt's, vos cantreu :  
 Refrain

(1) Gouyasse : antique Géant de la ville d'Ath; (2) foc in sot : fors un sot (comme dans « fors l'honneur : sauf l'honneur »); (3) on ferme; (4) Fin content; (5) vous couriez; (6) une société de musique tournaisienne; (7) et (8) les différents personnages légendaires qui font cortège au géant Gouyasse; (9) souvent; (10) courir loin; (11) comme eux; (12) de santé; (13) je pleurerai; (14) aller tendre la main; (15) ils retournent.



## DIALECTE DE TOURNAI

### LES TOURNISIENS SONT LÀ !

Paroles d'Ad. Delmée

1

Leray (1) l'a dit, dins les guerr's de la France,  
Quand l'Caporal (2) s'apprêteot à buquer, (3)  
S'ertournant su's'n officier d'ordonnance ;  
- Dis donc, l'ami, c'qu'on peut béteot qu'mincher ?  
Not' aid' de camp s'ertouneot tout d'enn traque,  
R'oueitieot au leong et puis diseot comm'cha :  
On peut qu'mincher, les Tournisiens sont là (ter)

2

D'aussi longtemps que l'mémoire l'permette,  
Cha 'té comm' cha dins la guerr', dins la paix ;  
D'Jérusalem t'iest c'qui feonc' les ferniètes ?(4)  
Tous les premiers, ch'est deux infants d'Tournai.  
Et Godefroid, tout in suivant leu' trache,  
D'enn veox d'taureau crieot à ses soldats :  
On peut passer, pou' tertous i'a de l'plache,  
On peut rintrer, les Tournisiens sont là. (ter)

3

In peu pus tard, quand les rois, homm's de tiête,  
F'iseot'nt'é tuer nos pers pou' des brins d'thiens (5)  
Etant su'l point d'attraper enn doguette (6)  
I' v'neot'nt'e querr' l'appui des Tornisiens.  
Le roi Louis connisseot bin cell' sorte,  
Car 'i diseot in s'mettant su' s'matelas :  
- Je r'pose en paix, ne fermez pas la porte,  
J'peux m'endormir, les Tornisiens sont là. (ter)

4

Dix-huit chint trinte éclate, et la Belgique  
Tout d'in seul bond à Brucell' a volé ;  
A pied, à qu'veau (7), heomms' posés et pratiques,  
Autour du Parc, nos gins vont s'imbusquer.  
Les Brabancheons, en eroueitiant leu' faches, (8)  
Ont demandé : « Quoiq'ch'est qu'ces gaillards-là ? »  
Quan i' eont su' d'quoi, i'eont dit « Nous seommes à plache,  
Nous seomm's sauvés, les Tornisiens sont là. (ter)

5

Nos combattants, ch'éteot dé l'beonn' séminche,  
Et d'pus c'temps-là, on les a vu pousser  
Dins les biaux-arts, dins l'armée et les sciennes, (9)  
T'iest-c'qu'a l'pompeon ? C'est nous eaut's, sins svanter !  
Eu quand l'-z-Inglès (10) ieont fait aller leu' blaque  
Su' nos soldats, t'iest c'qui les rimbarra ?  
Ch'éteot Renard (11) qui leu' livreot l'toubaque.  
I'eont dit : « Motus ! Les Tornisiens sont là. (ter)

6

Et si pus tard i' faudreot qu'on r'queminche,  
Aux gros, aux p'tits, in Belg' sareot prouver  
Qu'i' n'suffit pas de dir' : « Tais-ta, j'te minche. » (12)  
Neon ! Avant cha, i' faudreot nous tuer.  
Et quand not' roi, au momint du touillage,  
Dira : « M'z'infants, l'enn'mi, il est là-bas. »  
Nous s'écriereons : « A nous, Tournai ! Courage ! »  
On sintira qu'les Tornisiens sont là. (ter)

(1) Leray : chansonnier tournaisien; (2) Le petit Caporal : Napoléon; (3) attaquer; (4) les fenêtres; (5) des crottes de chien; (6) une défaite; (7) à cheval; (8) leurs frusques; (9) Les sciences; (10) les Anglais ont calomnié nos soldats; (11) Général tournaisien; (12) « Tais-toi ou je te mange. »



## DIALECTE DE TOURNAI

### LES CHEONQ CLOTIERS

(Extraits de « Chansons populaires de l'ancien Hainaut »  
par Albert Librez)

1

Tournai féseot més espérances,  
Vlà qu'on m'dit te deos t'imbêter  
Et si te veux dés jouéssances,  
Ch'est à Paris qui feaut aller,  
Là te riras,  
Là te verras,  
Tous les farceux, comédiens, canchonniérs,  
Faut quitter Noter Dame avec ses cheonq clotiers. (bis)

2

Mi, j'pinseot qu'ch'éteot là m'n affaire,  
A Tournai, j'n'aveos pus d'plaisir ;  
Un jour, j'vas trouver m'mamère,  
J'ote m'casquette et puis, j'li dis :  
E'j'veux partir,  
E'j' m'in vas vir  
Dés teinturiers qui saitté leu métier  
J'veux quitter Noter-Dame avec ses cheonq clotiers (bis).

3

All pauf' femme éteot tout' saisie :  
(Les mères aim'tent trop leus garchons)  
Vlà qu'elle me dit : jour de ma vie !...  
Quois' que ch'est qui t' manque à t'maiseon  
Té fés l'lindi,  
Té fés l'mardi,  
A l'procession té fés huit jours intiers  
Quoi ! te quitte Noter-Dame avec ses sheonq clotiers ? (bis)

4

L'lind'main j'aprocheos de l'frontière  
In voiture avec des z'inglés ;  
J'aveos toudis l'tiète à l'portière.  
Ces messieurs éteotent éngélés,  
Tout à n'in queop  
Je m'sins l'cœur greos  
In m'allongeant su l'point'ed mes deux pieds  
J'veyeos pu Noter-Dame avec ses cheonq clotiers (bis).

5

Je n' sés pus bin, l' longueur de l'routte  
J'dormeos et j'éteos fin conteint ;  
Un Inglés qui beveot la goutte  
M' diseot comm' cha l' lind'main matin :  
« Vaô Taornésien  
Vaô savoâr bien  
Qué vaô refiez, vaô taojors chantiez,  
Vaô, taojors Noter-Thème avec ses cheonq clotiers » (bis)

6

L'premier qui m'a dit enn' parole  
Quand j'éteos intré dins Paris,  
Cha te l'nèveu d' Mossieu Dugnole ;  
Comm' c' garchon-là éteot surpris !  
I' mé rluqueot,  
I'mé r'wétiot,  
Tout à n'in queop quand i m'a bin r'wétié  
I crie : Viv' Noter-Dame avec ses cheonq clotiers (bis).

7

J'pouremeneos avec ed' zartisses  
Pour mi toudis vir du nouveau,  
Tous les palais et les églises  
On peut dir' qu' ch'est enn' séquoi d' bieau.  
Mais malgré cha,  
Quoiss qu'on y f'ra,  
J'pinseos acor quand je l'z' aveos r'wétiés :  
Duss' qu'ell' est Noter Dame avec ses cheonq clotiers (bis).



J'ai vu Rachel jouer ein rôle ;  
 On n'sareot pos jouer mieus qu'cha  
 Et pour l'intind' dire enn' parole  
 On prétind qu'ch'est à qui l'ara.  
     Quand j' l'accouteos  
     E' j'mécauffeos  
 Après, j'bréyeos, j'avéos les yeux noyés,  
 Duss' qu'ell' est Noter Dame avec ses cheonq clotiers ?(bis)

Un jour que j'aveis fait enn' course  
 Avec enn' vrai bind' de brigands,  
 Su l'coin de l'table, j'étale m'bourse  
 Et j'n'aveos pos qu'six pièches dè cheonq francs.  
     J'dis : mill' démeons  
     Faut d'la raiseon  
 Me v'là t' à l'heure à derniers déniers.  
 Faudra r'vir Noter-Dame avec ses cheonq clotiers (bis).

L'lind'main j'monteos in voiture ;  
 Tous les amis étéotent là ;  
 J'aveos la mitan d'enn' colure,  
 Et j'éteis fin joyeux comme cha  
     Les Parisiens  
     M'tindottent leus mains  
 Et mi j'canteos à grand tour de gozier  
 J'm'in vas r'vir Noter-Dame, avec ses cheonq clotiers (bis).

J'ai blagué tout l' long du voyase  
 Les voyageurs n'ont pas dormi  
 Y d'aveot in qui éteot in rage  
 In grand' pér' qui m'diseot toudis :  
     « Tu t'en iras  
     « Tu te tairas  
 « Maudit blagueur tu marches sur mes pieds  
 « Va-t-en r'vir Noter-Dame avec ses cheonq clotiers (bis).

Amiens est enn' bell' petit' ville,  
 Y m'a fallu passer par là.  
 Ch'est là qu' j'ai vu enn' si bell' bell' fille  
 Mais j'nus qué l'temps d'lé dir' comme cha  
     Mon p'tit nounou  
     V'nez avec nous ;  
 Vous connétrez c'que ch'est qu'les teinturiers,  
 Vous verrez Noter-Dame avec ses cheonq clotiers (bis).

Après cha d'sus l'impériale  
 J'éteos tout près d'in vaysan  
 Qui porteot in lapin à mâle  
 Et qui pinseot qui éteot plésant ;  
     Y m'imbêteot  
     Tout à n'in queop  
 J'fés un grand bond in écrasant ses pieds  
 J'aveos vu Noter-Dame avec ses cheonq clotiers (bis).

J'ai conté l'histoire de m'voyage  
 Ch'est fini, j'demeure au pays  
 Et je n'veux pas d'autre partage  
 Qué de l'bonn' bièrr' et des amis  
     Et sans malheur,  
     Et d'in grand cœur  
 Quand nous arons ouvré six jours intiers,  
 Nos cont'rons Noter Dame avec ses cheonq clotiers (bis).

« R'wétiot » signifie « regardait » et vient du verbe « wèti » qui descend du latin « videre ». « Enn séquoi » signifie « une chose, quelque chose » et descend du germanique « eine Sache ». A part cela, tout profane traduira aisément à vue « Les Cinq Clochers ».



En terminant, qu'il me soit permis de souhaiter, comme le firent maints assistants du congrès tenu à Nivelles les 9 et 10 juin 1956 par les écrivains wallons d'expression française, que les écrivains dialectaux de Wallonie se réunissent à leur tour en congrès ne fût-ce que pour décider de se mieux faire connaître de leurs compatriotes en publiant un choix de leurs œuvres accompagné, si possible, d'une traduction.

**FIN**



## TABLE DES MATIERES

<i>Trésor dialectal et dialecte unique</i>	5
<i>Appendice</i>	
<i>Dialecte gaumais : « Pitit Valet », avec traduction</i>	57
<i>Dialecte de Malmédy : « C'est Mâmdy », avec traduction</i>	59
<i>Dialecte de Verviers : « Nosse vicôreye », avec trad.</i>	61
	61
<i>Dialecte de Liège : « Leyiz m'plorer », avec traduction</i>	62
<i>« Li P'tit banc », avec traduction</i>	64
<i>« Tchant des Wallons », avec trad.</i>	65
<i>Dialecte de Huy : « Premîre resconte », avec traduction</i>	67
<i>Dialecte de Namur : « Li bia bouquet », avec trad.</i>	68
<i>« Viv' Nameur po tot », avec trad.</i>	69
<i>Dialecte de Charleroi : « Sintez com' em' cœur bat », avec traduction</i>	72
<i>Dialecte de Nivelles : « Djean d'Nivelles »</i>	74
<i>Dialecte du Centre : « Em' pays », avec traduction</i>	76
<i>Dialecte de Mons : « El Doudou »</i>	77
<i>Dialecte du Borinage : « Enn c'est nî co Fram'ries », avec traduction</i>	78
<i>Dialecte d'Ath : « L'Ducasse d'Ath », avec traduction</i>	81
<i>Dialecte de Tournai : « Les Tornisiens sont là », « Les Cheonq clotiers »</i>	84 86



Achevé d'imprimer le 24 septembre 1956  
sur les presses des Editions J'ose à Spa  
Il a été tiré de cet ouvrage trois cent  
cinquante exemplaires numérotés de  
1 à 350 en plus des exemplaires réservés  
aux abonnés des « Cahiers Ardennais »